



**Stratégie de conservation des oiseaux pour la région de conservation  
des oiseaux 13 de la région de l'Ontario : plaine du Saint-Laurent  
et des lacs Ontario et Érié**  
*- Version abrégée -*

Juillet 2014



## Préface

Environnement Canada a dirigé l'élaboration de stratégies pour la conservation de tous les oiseaux dans chacune des régions de conservation des oiseaux (RCO) situées sur le territoire canadien, en ébauchant de nouvelles stratégies qui, avec les stratégies déjà existantes, ont été intégrées à un cadre global de conservation de toutes les espèces aviaires. Ces stratégies intégrées de conservation de tous les oiseaux serviront d'assise à la mise en œuvre des programmes de conservation de l'avifaune au Canada, en plus d'orienter le soutien apporté par le Canada aux mesures de conservation déployées dans les autres pays importants pour les oiseaux migrateurs du Canada. La contribution des partenaires de conservation d'Environnement Canada aux stratégies est tout aussi essentielle que leur collaboration à la mise en œuvre des recommandations contenues dans les stratégies.

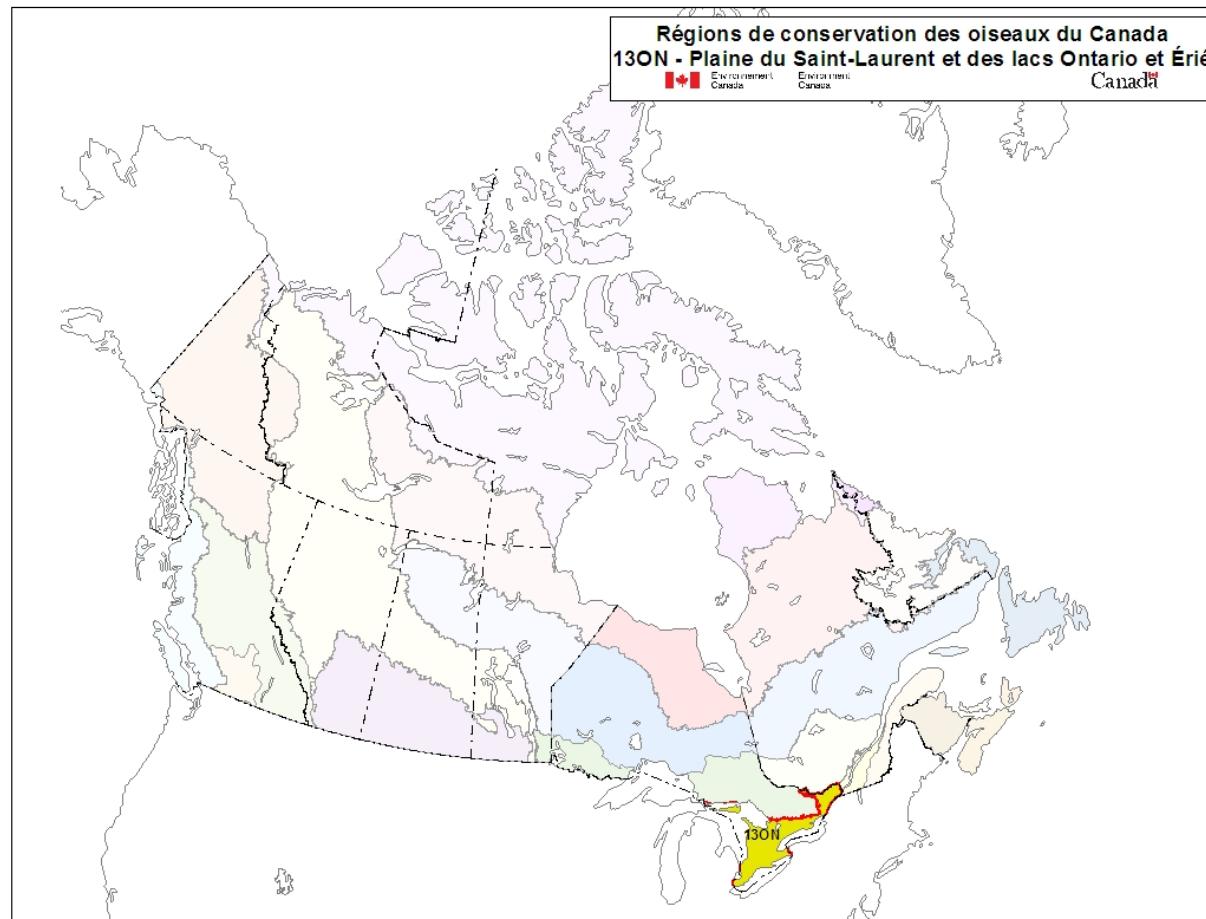
Pour assurer l'emploi d'une méthode uniforme dans toutes les RCO, Environnement Canada a établi des normes nationales pour la conception des stratégies. Les stratégies de conservation des oiseaux serviront de toile de fond à l'établissement, pour chaque région de conservation des oiseaux, de plans de mise en œuvre qui s'appuieront sur les programmes actuellement exécutés sous l'égide des plans conjoints ou d'autres mécanismes de partenariat. Les propriétaires fonciers, y compris les Autochtones, seront consultés avant la mise en œuvre des stratégies.

Les objectifs de conservation et les mesures recommandées dans les stratégies de conservation constitueront le fondement biologique qui soutiendra la formulation des lignes directrices et des pratiques de gestion bénéfiques favorisant l'observation des règlements d'application de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. De plus, ces stratégies orienteront les mesures de conservation à l'appui de *L'état des populations d'oiseaux du Canada, 2012* (Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, 2012), qui souligne les fortes influences de l'activité humaine sur les populations d'oiseaux, tant positives que négatives, en plus de présenter des solutions pour la conservation des oiseaux communs et le rétablissement des populations en déclin.

## Remerciements

Brigitte Collins et Paul Smith sont les principaux auteurs du présent document, qui s'appuie sur des modèles élaborés par Alaine Camfield, Judith Kennedy et Elsie Krebs, avec l'aide des planificateurs des régions de conservation des oiseaux dans chacune des régions du Service canadien de la faune au Canada. Un travail de cette envergure ne pourrait être accompli sans l'apport d'autres collègues qui ont fourni ou validé l'information technique, commenté les versions antérieures de la stratégie et soutenu le processus de planification. Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur contribution à cette stratégie : Gregor Beck, Graham Bryan, Mike Cadman, Alaine Camfield, Lesley Carpenter, Britt Dupuis, Christian Friis, Krista Holmes, Jack Hughes, Judith Kennedy, Sarah Mainguy, Shawn Meyer, Dave Moore, Jocelyn Neysmith, Marie-France Noel, Michele Rodrick, Daniel Rokitnicki-Wojcik, Paul Watton, Chris Wedeles, et D.V. Weseloh.

## Stratégie de conservation des oiseaux pour la région de conservation des oiseaux 13 de la région de l'Ontario : plaine du Saint-Laurent et des lacs Ontario et Érié



Pour obtenir la version complète de la présente stratégie, veuillez contacter  
[migratorybirds\\_oiseauxmigrateurs@ec.gc.ca](mailto:migratorybirds_oiseauxmigrateurs@ec.gc.ca).

## Sommaire

La région de conservation des oiseaux des Grands Lacs inférieurs et de la plaine du Saint-Laurent, région de conservation des oiseaux (RCO) 13, couvre une zone de 201 300 km<sup>2</sup> dans l'ensemble de l'Ontario, du Québec et des États-Unis (Partenaires d'envol – Ontario, 2008). En Ontario, la région comprend les zones situées entre le Bouclier canadien et les rives des Grands Lacs. Cette stratégie de conservation pour la partie de l'Ontario de la RCO 13 s'appuie sur les plans de conservation des oiseaux existants et complète ceux créés pour les autres RCO dans tout le Canada. Ces stratégies de conservation servent de cadre pour mettre en œuvre la conservation des oiseaux à l'échelle nationale, ainsi que pour déterminer les problèmes de conservation à l'échelle internationale associés aux espèces d'oiseaux prioritaires du Canada. Cette stratégie ne se veut pas très normative, mais vise plutôt à guider les efforts futurs de mise en œuvre par les divers partenaires et intervenants.

Le sud de l'Ontario est la région la plus peuplée du Canada. Environ un Canadien sur trois y habite et la croissance démographique dépasse celle du reste du pays. Les activités humaines ont eu un effet profond et irréversible sur le paysage dans cette région. Les forêts anciennes et denses, mixtes ou de feuillus, couvraient autrefois 90 % du territoire, mais ont été réduites à seulement 10 % en 1920 à mesure que les terres ont été défrichées au profit de l'agriculture. Les terres humides et les prairies naturelles ont également subi des pertes considérables. Bien que les terres agricoles dominent encore la région de conservation des oiseaux 13 de l'Ontario (RCO 13-ON), une tendance vers le reboisement a profité à certaines espèces et les efforts en vue de restaurer et de protéger les terres humides et d'autres types d'habitat sont continus. De plus, un certain nombre d'habitats naturels uniques demeurent, notamment les forêts carolinianes, les alvars et l'arche de Frontenac. Chacun de ces habitats favorise une proportion exceptionnellement élevée d'oiseaux migrateurs et d'espèces en péril. Les terres humides côtières des Grands Lacs soutiennent également une riche diversité d'oiseaux et offre un habitat de rassemblement essentiel pour les oiseaux de rivage et la sauvagine à destination des aires de reproduction et de non-reproduction largement dispersées dans tout l'hémisphère occidental.

Deux cent quatre-vingt (280) espèces d'oiseaux se reproduisent, hivernent et séjournent durant toute l'année dans la RCO 13, ou migrent en passant par la région<sup>1</sup>. Parmi celles-ci, 97 ont été désignées comme des espèces prioritaires dans cette RCO. Tous les groupes d'oiseaux figurent sur la liste des espèces prioritaires, même si la liste comprend en majorité des oiseaux terrestres (47 % du total de la liste). Cette liste comprend aussi des oiseaux aquatiques (25 %), des sauvagines (17 %) et des oiseaux de rivage (11 %). Plus des deux tiers des oiseaux aquatiques (77 %) et presque la moitié des sauvagines (48 %) présents dans la RCO 13-ON sont désignés comme des espèces prioritaires, par rapport à 34 % des oiseaux de rivage et à seulement 25 % des oiseaux terrestres. Parmi les 97 espèces prioritaires, 33 sont évaluées par

---

<sup>1</sup> L'aire de distribution des espèces a été déterminée à l'aide de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario (Cadman et coll., 2007), du site Birds of North America Online (Cornell Lab of Ornithology, 2013) et de l'opinion d'experts.

le COSEPAC comme étant « en péril », 25 sont inscrites en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) et 30 en vertu de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition de l'Ontario* au moment de la rédaction de la présente stratégie. En outre, deux espèces sont définies comme étant d'intérêt en matière de gestion : la population de Bernaches du Canada nichant dans les zones tempérées de l'est et le Cygne tuberculé.

La détermination des besoins généraux en matière d'habitat de chaque espèce prioritaire au sein de la RCO permet de regrouper les espèces qui, sur le plan de l'habitat, présentent les mêmes problèmes de conservation ou nécessitent les mêmes mesures. Les espèces prioritaires sont associées à 10 types d'habitat dans la RCO 13. Les terres humides sont utilisées par le plus grand nombre d'espèces prioritaires (40 %), tandis que les forêts (de feuillus, 12 % et mixtes, 13 %) et les zones urbaines (6 %) sont les types d'habitat privilégiés pour une plus petite proportion des espèces prioritaires. Les habitats herbacés (p. ex., les prairies à herbes hautes, les savanes, les alvars) sont utilisés par 23 % des espèces, alors qu'ils représentent moins de 1 % de la couverture terrestre de la région et, en revanche, les zones cultivées et aménagées sont utilisées par une proportion semblable d'espèces (32 %), bien que ces types d'habitat dominent le paysage. Le grand nombre d'espèces prioritaires utilisant les habitats de zones cultivées et aménagées reflète l'adaptation à ces habitats anthropiques, et les hausses de population qui en résultent, des espèces qui se limitaient aux habitats herbacés indigènes avant l'arrivée des Européens. Les Grands Lacs sont l'une des principales caractéristiques de la région, et les plages, les vasières et autres « zones dénudées » côtières sont utilisées par 18 % des espèces prioritaires, tandis que 21 % utilisent les plans d'eau eux-mêmes.

Les objectifs de population pour cette stratégie reposent sur une évaluation quantitative ou qualitative des tendances associées aux différentes populations d'espèces. La majeure partie de la RCO 13 est bien couverte par les relevés des oiseaux à grande échelle. De plus, par rapport à certaines autres RCO au Canada, la situation des oiseaux dans le sud de l'Ontario est relativement bien connue. En fait, les données de surveillance indiquent des déclins avec suffisamment de certitude pour soutenir un objectif visant l'augmentation de la taille de la population pour 24 % des espèces prioritaires. En revanche, les populations sont suffisamment élevées pour justifier une diminution de la taille de la population de deux espèces prioritaires : la Bernache du Canada, population nichant dans les régions tempérées de l'est, et le Cygne tuberculé. Le maintien des populations aux niveaux actuels est l'objectif visé pour 23 % des espèces prioritaires dans la RCO 13 (y compris la plupart des sauvagines pendant la migration). Seulement 12 % des espèces prioritaires se voient attribuer un objectif de population « Évaluer/maintenir » étant donné que les données de surveillance sont insuffisantes pour proposer un objectif. Un objectif de rétablissement est affecté à 30 % des espèces prioritaires, qui sont toutes les espèces en péril dont l'aire de reproduction se trouve dans cette RCO. Neuf pour cent (9 %) des espèces prioritaires sont considérées comme migratrices dans la RCO 13-ON, y compris le Bécasseau maubèche (*rufa*) en voie de disparition à l'échelle fédérale et provinciale, et ne se voient pas attribuer d'objectifs, puisque ceux-ci sont établis dans le cadre des stratégies d'autres régions de conservation des oiseaux qui couvrent l'aire de reproduction de ces espèces.

Une évaluation des menaces a permis de cerner un grand nombre et une grande diversité de problèmes de conservation touchant les espèces prioritaires dans les divers habitats de la RCO 13-ON. Les principales menaces pour les espèces prioritaires sont liées à la perte et la dégradation d'habitat causés par divers facteurs, dont l'aménagement urbain, l'utilisation des ressources biologiques, la pollution et les perturbations d'origine humaine. En raison de la présence d'un grand nombre d'espèces en péril dans cette RCO, les menaces sont à la fois plus nombreuses et d'une plus grande ampleur que celles des autres RCO de la province. Les menaces généralisées liées à la conservation, tels que les changements climatiques, ont été prises en considération séparément en raison de leurs effets sur un grand nombre d'espèces et d'habitats. Le manque de données biologiques ou démographiques pour certaines espèces prioritaires est également considéré comme un problème de conservation important dans cette stratégie.

Les objectifs de conservation ont été conçus pour combler les lacunes en matière de connaissances et faire face aux menaces pesant sur les espèces prioritaires dans la région. Pour la RCO 13-ON, la majorité des objectifs de conservation visent à assurer une quantité et une qualité adéquate d'habitats, en s'assurant, par exemple, que les politiques et les pratiques d'utilisation des terres et des ressources maintiennent ou améliorent l'habitat des oiseaux. Les objectifs visant à améliorer la compréhension de déclin des populations et concernant la gestion des espèces particulières comptent parmi les plus fréquemment déterminés dans la RCO 13-ON. Ces objectifs ciblent le manque de connaissances sur l'écologie et la démographie de la population de certaines espèces prioritaires, ainsi que les efforts continus visant à établir des programmes de rétablissement et des plans de gestion pour les espèces en péril.

Les mesures recommandées déterminent les activités qui aideront à atteindre les objectifs de conservation et, par conséquent, à atténuer les menaces pour les espèces prioritaires. Ces mesures sont généralement établies d'un point de vue stratégique, au lieu d'être hautement détaillées et normatives. Dans la mesure du possible, les mesures recommandées ont été élaborées pour profiter à de multiples espèces ou pour lutter contre plus d'une menace. Par ailleurs, seule une petite partie des mesures est liée à la protection des terres puisqu'une grande majorité des terres dans la RCO 13-ON sont des propriétés privées. La majorité des mesures sont plutôt axées sur la gestion et la restauration de l'habitat pour les espèces prioritaires en faisant participer les propriétaires fonciers et les autres intervenants aux efforts de conservation. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de règlements efficaces; l'élaboration, l'utilisation et la promotion de pratiques de gestion bénéfiques; l'augmentation de la connaissance des enjeux liés à la conservation; la création de partenariats; la détermination des facteurs à l'origine du déclin des populations; et l'amélioration des connaissances scientifiques qui sous-tendent les décisions en matière de gestion occupent toutes un rôle de premier plan dans la série de mesures de conservation proposées pour cette région. L'implication des intervenants dans les mesures visant à restaurer la fonction et la résilience des écosystèmes les plus affectés favorise le succès à long terme des mesures de conservation.

## Introduction : Stratégies de conservation des oiseaux

### **Contexte**

Le présent document fait partie d'une série de stratégies régionales de conservation des oiseaux qu'Environnement Canada a préparées pour toutes les régions du pays. Ces stratégies répondent au besoin qu'a Environnement Canada d'établir des priorités de conservation des oiseaux qui soient intégrées et clairement formulées, afin de soutenir la mise en œuvre du programme canadien sur les oiseaux migrateurs, tant au pays qu'à l'échelle internationale. Cette série de stratégies prend appui sur les plans de conservation déjà établis pour les quatre groupes d'oiseaux (sauvagine<sup>2</sup>, oiseaux aquatiques<sup>3</sup>, oiseaux de rivage<sup>4</sup> et oiseaux terrestres<sup>5</sup>) dans la plupart des régions du Canada, et sur des plans nationaux et continentaux, et inclut les oiseaux qui relèvent des mandats provinciaux et territoriaux. De plus, ces nouvelles stratégies uniformisent les méthodes employées partout au Canada, en plus de combler des lacunes, puisque les plans régionaux précédents ne couvrent pas toutes les régions du Canada ni tous les groupes d'oiseaux.

Ces stratégies présentent un recueil des interventions requises selon le principe général préconisant l'atteinte des niveaux de population établis à partir de données scientifiques, principe promu par les quatre principales initiatives de conservation des oiseaux. Ces niveaux de population ne correspondent pas nécessairement aux populations minimales viables ou durables, mais sont représentatifs de l'état de l'habitat ou du paysage à une époque antérieure aux chutes démographiques importantes qu'ont connues récemment de nombreuses espèces, de sources connues ou inconnues. Les menaces dégagées dans ces stratégies ont été établies à partir de l'information scientifique actuellement disponible et d'avis d'experts. Les objectifs et les mesures de conservation correspondants vont contribuer à stabiliser les populations aux niveaux souhaités.

Les stratégies s'appliquant aux RCO ne sont pas des documents hautement directifs. En général, les praticiens devront consulter des sources d'information complémentaires à l'échelle locale afin d'obtenir suffisamment de détails pour pouvoir appliquer les recommandations des stratégies. Des outils comme des pratiques de gestion bénéfiques permettront aussi d'orienter la mise en œuvre des stratégies. Les partenaires qui souhaitent contribuer à mettre en œuvre ces stratégies, comme les participants aux plans conjoints pour l'habitat établis dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), connaissent bien le type de planification détaillée de la mise en œuvre nécessaire pour coordonner et accomplir le travail de terrain.

---

<sup>2</sup> Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Comité du plan (2004)

<sup>3</sup> Milko et coll. (2003)

<sup>4</sup> Donaldson et coll. (2000)

<sup>5</sup> Rich et coll. (2004)

## ***Structure de la stratégie***

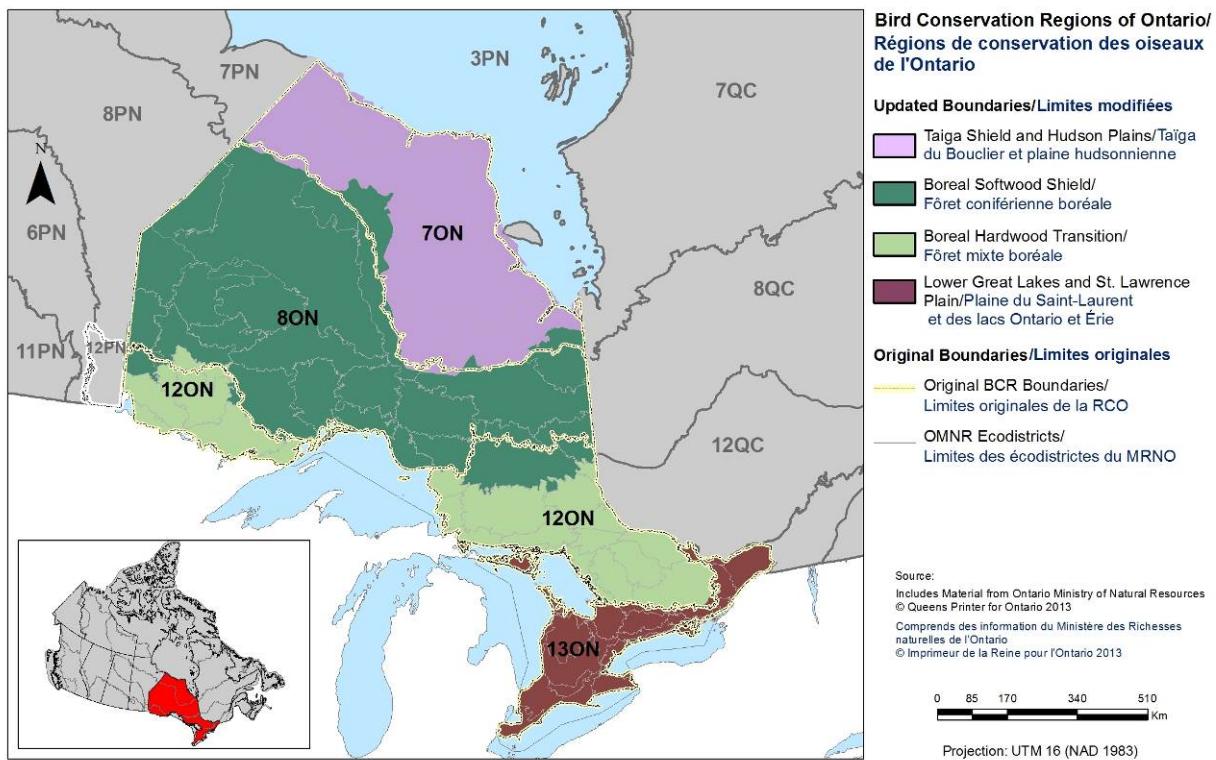
La Section 1 : Aperçu des résultats – tous les oiseaux, tous les habitats de la stratégie contient de l'information générale sur la RCO et la sous-région, avec un survol des six éléments<sup>6</sup> qui résument l'état de la conservation des oiseaux à l'échelle de la sous-région. La Section 2 de la version complète fournit des renseignements plus détaillés sur les menaces, les objectifs et les mesures à prendre pour des regroupements d'espèces prioritaires, constitués selon chacun des grands types d'habitats de la sous-région. La Section 3, aussi dans la version complète de la stratégie, présente d'autres problématiques généralisées liées à la conservation qui ne s'appliquent pas à un habitat en particulier ou qui n'ont pas été prises en compte lors de l'évaluation des menaces pour une espèce donnée, et traite des besoins en matière de recherche et de surveillance, de même que des menaces affectant les oiseaux migrateurs lorsqu'ils sont à l'extérieur du Canada. L'approche et la méthodologie sont résumées dans les annexes, mais sont exposées plus en détail dans un document distinct (Kennedy et coll., 2012). Une base de données nationale contient toute l'information sous-jacente résumée dans la présente stratégie (disponible auprès d'[Environnement Canada](#)).

---

<sup>6</sup> Les six éléments sont : Élément 1 – Évaluation des espèces prioritaires; Élément 2 – Habitats importants pour les espèces prioritaires; Élément 3 – Objectifs en matière de population pour les espèces prioritaires; Élément 4 – Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires; Élément 5 – Objectifs en matière de conservation; Élément 6 – Mesures recommandées.

## ***Caractéristiques de la région de conservation des oiseaux de la plaine du Saint-Laurent et des lacs Ontario et Érié***

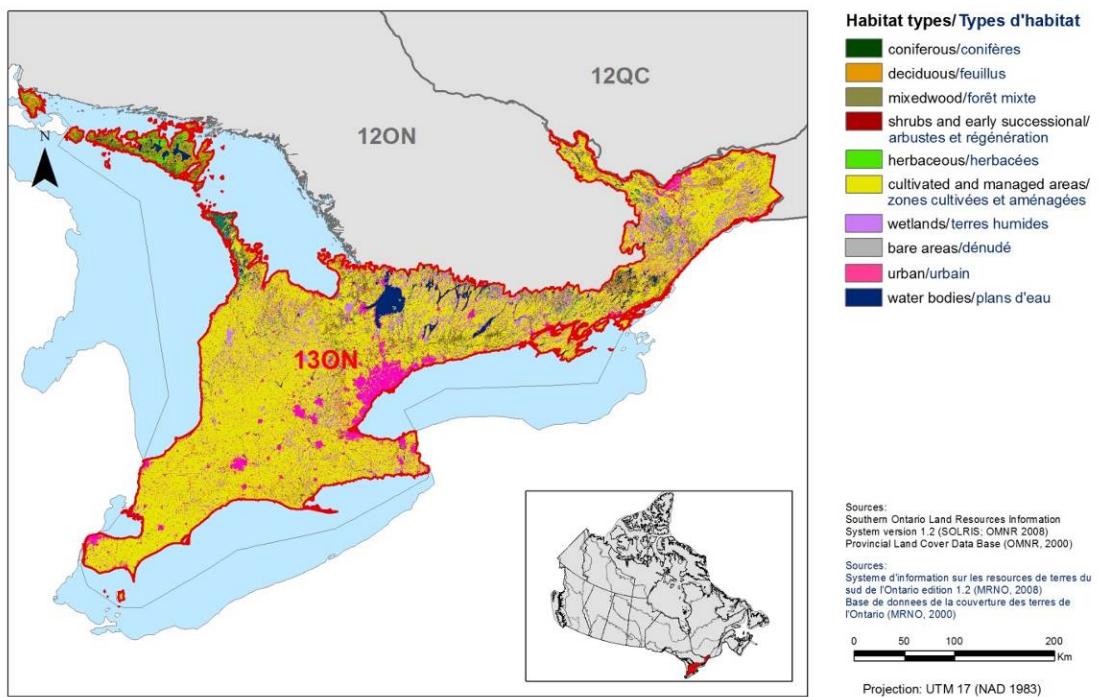
La région de conservation des oiseaux des Grands Lacs inférieurs et de la plaine du Saint-Laurent, RCO 13, s'étend dans tout le sud de l'Ontario et le sud-ouest du Québec, ainsi qu'au nord des États-Unis, de l'Ohio au Vermont. La région couvre une superficie totale de 201 300 km<sup>2</sup>, avec la plus grande partie de la région en Ontario (84 500 km<sup>2</sup> ou 42 %; Partenaires d'envol – Ontario, 2008; figure 1). Située dans la partie la plus méridionale de la province et du Canada, la RCO 13-ON est unique à la fois en termes de géographie physique et de biodiversité. Les habitats situés le long de la limite nord de la RCO 13-ON reflètent la transition entre les roches sédimentaires et de till dans le sud de la province et le substrat rocheux ignée du Bouclier canadien vers le nord (figure 2). La forêt mixte domine le paysage de transition, et l'agriculture est limitée en comparaison aux autres parties de la région. Plus au sud, le till et les plaines de calcaire, l'argile ou le sable prédominent. Présentes dans l'ensemble de la région, les caractéristiques glaciaires comme les drumlins et les moraines sont souvent moins cultivés et comportent davantage d'habitats naturels en raison de leurs sols pauvres et d'une topographie accidentée. Toutefois, la majeure partie de la RCO 13-ON possède un sol fertile et profond; la culture intensive est une caractéristique dominante du paysage. En effet, près de 60 % de la région se caractérise par des terres cultivées ou aménagées (tableau 1). Malgré cet état fortement altéré, la RCO 13-ON continue d'offrir une variété d'habitats naturels uniques.



**Figure 1. Carte des modifications apportées aux limites de la RCO 13-ON : plaine du Saint-Laurent et des lacs Ontario et Érié**

Aux fins de planification de la conservation, les limites des RCO de l'Ontario, définies à l'origine par l'ICOAN, ont été légèrement modifiées afin de correspondre aux limites des écodistricts du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> L'écodistrict 6E-17 a été supprimé de la région de conservation des oiseaux 12 et inclus dans la RCO 13, ce qui entraîne l'inclusion des îles Cockburn et St. Joseph dans la RCO 13.



**Figure 2. Couverture terrestre de la RCO 13-ON**

**Nota :** Les zones riveraines ne figurent pas sur cette carte, car elles représentent une « zone » et non une véritable catégorie de couverture terrestre. Une carte illustrant l'étendue des zones riveraines à des fins d'illustration se trouve dans la section sur les zones riveraines de la version complète de la stratégie.

**Tableau 1. Principales catégories de couverture terrestre dans la RCO 13-ON et leurs proportions au niveau du paysage**

Catégorie d'habitat de la RCO <sup>1</sup>	Catégories de couverture terrestre dans la province (PLC 27)	SOLRIS v1.2 - couverture terrestre/ catégories d'utilisation des terres	Aire (ha)	% de la superficie totale
Forêt conifériennes	Forêt de conifères dense	Forêt de conifères Plantations – Culture d'arbres	322 782	3,79 %
Forêt de feuillus	Forêt de feuillus dense Forêt – claire	Forêt de feuillus Forêt	730 085	8,59 %
Forêt mixte	Forêt mixte dense	Forêt mixte	378 203	4,45 %
Arbustes et régénération	Épuisement des forêts – coupes/déboisés Épuisement des forêts – brûlis Forêts épuisées – en régénération	Zone boisée à hautes herbes Landes et dunes de sable boisées > 25 % de littoral végétalisé	1 839	0,02 %
Herbacées	Agriculture – pâturage/champs abandonnés	Prairie ouverte à herbes hautes, savane, alvar	58 271	0,68 %
Zones cultivées et aménagées	Agriculture – terres cultivées	Haies, indifférenciées	4 974 029	58,53 %
Zones dénudées	Sable/gravier/résidus miniers Substrat rocheux	Littoral ouvert, landes et dunes de sable ouvertes Extractions, falaises et talus ouverts	45 528	0,54 %
Urbain	Agglomération / infrastructure	Transports, Zones construites perméables, zones construites imperméables	668 898	7,87 %
Milieux humides <sup>2</sup>	Marais – à l'intérieur des terres Marécage – feuillus Marécage – conifères Fen – ouvert Fen – boisé Tourbière – ouvert Tourbière – boisé	Marécage, Fen, Tourbière oligotrophe, Marais	1 069 538	12,59 %

<sup>1</sup> Les catégories d'habitats de la région de conservation des oiseaux sont fondées sur le système de classification de la couverture du sol (« Land Cover Classification System »; LCCS) élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2000).

<sup>2</sup> Les milieux humides côtiers ne sont pas différenciés au niveau de résolution des données de couverture terrestre de la province.

Tableau 1 (suite)

Catégorie d'habitat de la RCO <sup>1</sup>	Catégories de couverture terrestre dans la province (PLC 27)	SOLRIS v1.2 - couverture terrestre/ catégories d'utilisation des terres	Aire (ha)	% de la superficie totale
Plans d'eau <sup>3</sup>	Eau – claire et profonde Eau – peu profonde et sédimentée	Eaux libres	246 932	2,91 %
Zone riveraine <sup>4</sup>	Zone située à moins de 30 mètres du littoral		77 614	S. O.
Catégorie inconnue	Catégorie inconnue, zone nuageuse/ombrageuse		2 175	0,03 %
<b>Zone totale</b>			<b>8 498 280</b>	<b>100 %</b>

Source de données : *Grands Lacs inférieurs et plaine du Saint-Laurent – SOLRIS v1.2 (données d'image, 2000-2002) île Manitoulin et île du chenal du Nord – 27 catégories de couverture terrestre dans la province (Spectranalysis Inc., 2004)*

Dans plusieurs zones de la RCO 13-ON, y compris l'île Manitoulin, la plaine de Carden et Napanee, les sols minces recouvrant du calcaire appuient un habitat à la végétation clairsemée, connu sous le nom d'alvar, un écosystème rare à l'échelle mondiale (Brownell et Riley, 2000). Dans le sud de la région, la zone la plus au sud du Canada, les forêts carolinianes uniques soutiennent une grande diversité d'espèces d'oiseaux, dont une proportion inhabituellement élevée d'espèces en péril (Partenaires d'envol – Ontario, 2008). La partie est de la RCO 13-ON possède un paysage unique reconnu comme l'une des 13 réserves de la biosphère de l'UNESCO au Canada : l'axe de Frontenac (ou l'arche de Frontenac) est une crête de roche précambrienne qui relie le Bouclier canadien de la municipalité d'Algonquin Highlands aux monts Adirondack de l'État de New York. Cette crête de 50 kilomètres abrite une combinaison unique d'espèces, notamment une herpétofaune variée et des oiseaux rares, comme le Petit blongios et la Paruline azurée.

Toutefois, la grande diversité d'espèces ne se limite pas à ces habitats uniques. Dans son ensemble, la RCO 13-ON possède la plus grande diversité d'oiseaux terrestres nicheurs au Canada (Rich et coll., 2004), et offre un habitat de reproduction pour de nombreuses espèces de sauvagine, d'oiseaux de rivage et d'oiseaux aquatiques. La diversité des espèces est plus importante là où se trouve un mélange de forêts, de terres humides et de prairies à proximité de la bordure du Bouclier canadien dans cette région (Mike Cadman, comm. pers. 2012). De plus, la région est d'une importance cruciale pour les oiseaux pendant la migration. Les terres humides côtières, les plages et les eaux proches du littoral des Grands Lacs sont les principales haltes migratoires pour de nombreuses espèces de sauvagine, d'oiseaux de rivage et d'oiseaux aquatiques. De plus, un grand nombre d'oiseaux terrestres se rassemblent à des endroits

<sup>3</sup> La superficie des plans d'eau ne comprend pas les eaux libres des Grands Lacs. La région comprend les plans d'eau intérieurs seulement.

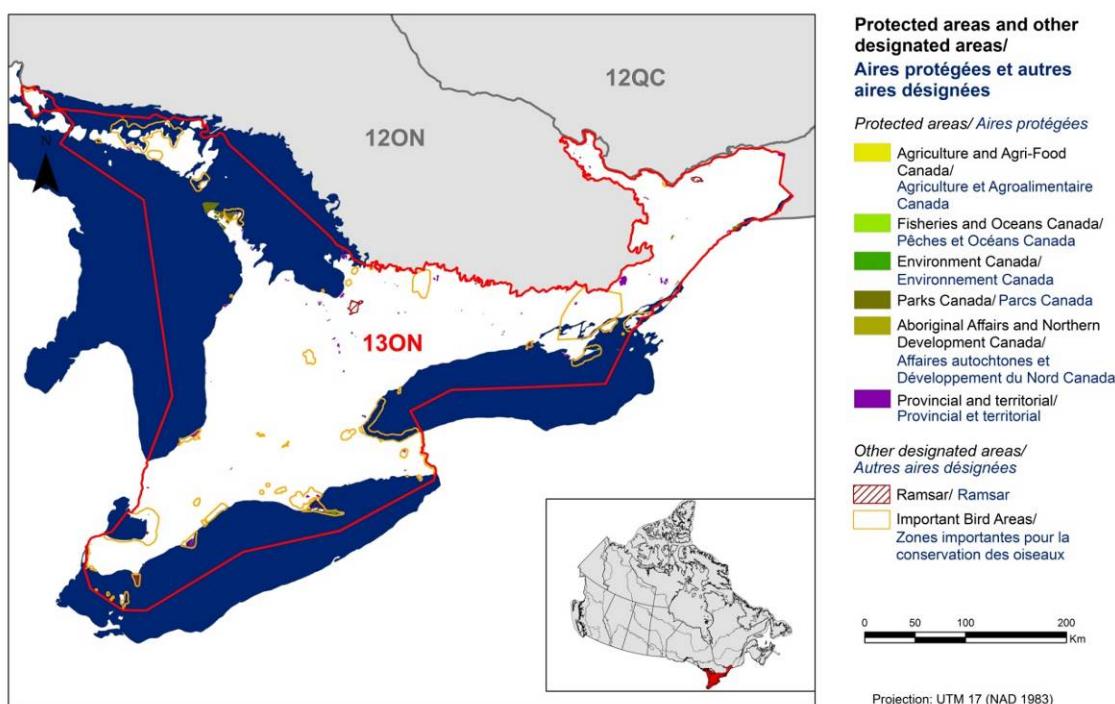
<sup>4</sup> Les zones riveraines ne sont pas incluses dans la superficie totale, car il s'agit de « zones » et non d'entités appartenant à une véritable catégorie de couverture terrestre.

comme à Presqu'île, à Long Point et à la Pointe-Pelée avant de poursuivre leur route au-dessus des Grands Lacs vers le sud afin de terminer leur migration. Il y a également une proportion inhabituellement élevée d'espèces en péril, en partie en raison de la position de la RCO 13-ON aux latitudes les plus au sud du Canada et, par conséquent, à la limite nord de certaines aires de répartition des espèces. Toutefois, cette proportion élevée d'espèces en péril reflète également la profonde influence présente et passée que les humains ont eue sur le paysage dans cette région.

La couverture terrestre de la RCO 13-ON avant l'arrivée des Européens a peu de ressemblance avec celle que nous observons aujourd'hui. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, près de 90 % du sud de l'Ontario était couvert de forêts de feuillus et de terrains boisés mixtes, et peut-être 5 % comprenait des habitats ouverts, comme les prairies naturelles à herbes hautes, les savanes, les alvars et les marais (Larson et coll., 1999), et peut-être 25 % de la région comptait des terres humides (y compris les marécages boisés; Snell, 1987). Le défrichement des terres et le drainage des terres humides à des fins agricoles ont été généralisés et considérables. Les estimations suggèrent une perte maximale de 94 % des zones forestières sèches d'origine (Larson et coll., 1999), 97 % des prairies indigènes et des savanes (Rodger, 1998), et 68 % des terres humides (Snell, 1987) à différents endroits au XX<sup>e</sup> siècle. Bien que les conditions actuelles soient toujours radicalement différentes de la couverture des terres passée, elles sont le reflet d'une tendance récente vers le reboisement. En 2000, les forêts représentaient 17 % de la couverture terrestre, les terres humides représentaient 13 % de la région, alors que les habitats ouverts naturels occupaient moins de 1 % de la RCO 13-ON (figure 2, tableau 1). À cette époque, l'agriculture représentait plus de la moitié (58 %) de la superficie de la région et la majorité des autres habitats étaient d'origine anthropique ou gérés pour une variété d'utilisations.

Les changements considérables dans les habitats de la RCO 13-ON ont eu des répercussions très importantes sur l'avifaune de la région. Les oiseaux des prairies ont profité de manière significative du défrichage répandu des forêts au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais leur nombre a beaucoup diminué depuis en raison de l'évolution des pratiques de gestion des terres, du reboisement et d'une variété d'autres menaces abordées dans la présente stratégie. En revanche, l'accroissement des populations d'oiseaux forestiers dans la région, comme le démontre une hausse de 31 % des dénombrements de nombreuses espèces forestières dans le Relevé des oiseaux nicheurs de 2001 à 2003 par rapport à celui de 1968 à 1977, reflèterait l'augmentation du couvert forestier dans certaines parties de la RCO 13-ON (Partenaires d'envol – Ontario, 2008). D'autres tendances relatives à l'abondance des oiseaux, comme un déclin allant jusqu'à 75 % dans le dénombrement des oiseaux de rivage migrateurs dans les aires de repos du sud de l'Ontario (Ross et coll., 2012), semblent peu liées au changement des habitats dans la RCO 13-ON (un grand nombre des haltes migratoires clés sont des aires protégées). Ces tendances pourraient avoir trait à l'évolution des conditions dans les aires de reproduction ou ailleurs dans l'aire interruptriale. D'autres tendances relatives à l'abondance des oiseaux dans la région, comme une diminution générale des populations d'insectivores aériens, demeurent mal comprises (Partenaires d'envol – Ontario, 2008).

La RCO 13-ON compte un certain nombre de zones protégées, y compris neuf réserves nationales de faune et six refuges d'oiseaux migrateurs totalisant 9 985 hectares (réseau des aires protégées, 2013) sous la gestion du Service canadien de la faune d'Environnement Canada (figure 3). Un réseau de parcs nationaux et provinciaux, les réserves provinciales de faune, les réserves de conservation, et les forêts commerciales gérées à l'échelle locale (p. ex., les offices de protection de la nature et les forêts des comtés) contribuent également à la conservation des oiseaux et de la faune dans la RCO 13-ON. En date de 2013, 48 zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO Canada 2013) ont été déterminées dans la RCO 13-ON ainsi que six zones humides d'importance internationale en vertu de la Convention de Ramsar de 1981.



**Figure 3. Carte des aires protégées dans la RCO 13-ON**

Les efforts de conservation dans la RCO 13-ON doivent reconnaître qu'un paysage dominé par les humains est la réalité pour cette région. Malgré sa faible superficie, environ un tiers de la population canadienne vit dans la région, alors que la croissance démographique dépasse celle de l'ensemble de la province (ministère des Finances de l'Ontario, 2010). La croissance démographique s'est accompagnée d'un aménagement urbain qui a souvent entraîné la perte d'habitats et de fonctions écologiques. Les fonctions écologiques que procurent les habitats intacts ou restaurés d'oiseaux migrateurs, comme les forêts et les terres humides, fournissent des biens et des services écologiques à une population humaine croissante. La valeur économique de ces services écosystémiques, de la purification naturelle de l'eau au contrôle de l'érosion ou des insectes ravageurs, est de plus en plus reconnue par les deux paliers de gouvernements et le public. Le concept du maintien des services écosystémiques par

*L'entremise du développement durable est largement favorisé et cette sensibilisation accrue peut offrir de nouvelles possibilités pour la conservation des oiseaux et de leurs habitats.*

Environ quatre-vingt-dix pour cent (90 %) de toutes les terres du sud de l'Ontario sont des propriétés privées (Partenaires d'envol – Ontario, 2008). Par conséquent, la mise en œuvre de mesures de conservation dépend fortement de la participation des propriétaires fonciers privés. La conservation des oiseaux sur les terres privées, et en particulier les terres qui sont dans la plupart des cas gérées pour une variété d'utilisations humaines, est un défi considérable impliquant un grand nombre d'intervenants. Pourtant, des progrès importants ont été accomplis par l'entremise de programmes d'intendance, l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques, des plans d'utilisation des terres municipales et provinciales, la protection stratégique des terres par les organisations non gouvernementales de l'environnement, la contribution des offices de protection de la nature collaborant avec les collectivités locales, et les efforts de partenariats tels que le Plan conjoint des habitats de l'Est. Par conséquent, la mise en œuvre des mesures proposées dans cette stratégie peut seulement se réaliser grâce à un partenariat large entre les gouvernements et les intervenants dans la poursuite d'un objectif commun de la conservation de la biodiversité dans la RCO 13-ON.

## Section 1 : Aperçu des résultats – tous les oiseaux, tous les habitats

### **Élément 1 : Évaluation des espèces prioritaires**

Les stratégies de conservation des oiseaux établissent quelles sont les « espèces prioritaires » parmi toutes les espèces d'oiseaux régulièrement observées dans chaque sous-région de conservation des oiseaux. Les espèces qui sont vulnérables en fonction de la taille de leur population, de leur répartition, des tendances démographiques, de leur abondance et des menaces font partie des espèces prioritaires, puisque leur « conservation » est « préoccupante ». Sont incluses également quelques espèces largement réparties et abondantes, considérées comme des espèces « d'intendance ». Les espèces d'intendance sont incluses parce qu'elles illustrent parfaitement l'avifaune nationale ou régionale, ou du fait qu'une forte proportion de leur aire de distribution ou de leur population continentale se situe dans la sous-région. La conservation de plusieurs de ces espèces peut s'avérer quelque peu préoccupante, alors que d'autres peuvent n'exiger pour l'instant aucun effort particulier de conservation. Les espèces dont la « gestion » est préoccupante sont aussi incluses comme espèces prioritaires lorsqu'elles ont atteint (ou dépassé) l'objectif de population fixé, et nécessitent une gestion continue en raison de leur importance socioéconomique comme espèces d'intérêt cynégétique ou en raison de leurs effets sur d'autres espèces ou habitats.

En Ontario, des efforts importants pour définir les espèces prioritaires ont déjà été entrepris pour les oiseaux de rivage, les oiseaux aquatiques, les sauvagines et les oiseaux terrestres. Les résultats de ces efforts de planification propres à chaque groupe d'oiseaux forment la base de la liste intégrée des espèces prioritaires d'oiseaux dans la RCO 13-ON. Les oiseaux désignés comme des espèces prioritaires dans les plans précédents de conservation de la RCO 13 étaient en général inclus comme des espèces prioritaires. Ces listes d'espèces prioritaires ont été obtenues auprès de Partenaires d'envol – Ontario (2008) pour les oiseaux terrestres, du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, 2004) et du Plan de mise en œuvre du Plan conjoint des habitats de l'Est en Ontario (2007) pour la sauvagine, du Plan de conservation des oiseaux aquatiques de l'Ontario (Zeran et coll., non publié) pour les oiseaux aquatiques et du Plan de conservation des oiseaux de rivage de l'Ontario (Ross et coll., 2003) pour les oiseaux de rivage. De plus, les espèces observées régulièrement dans la RCO 13-ON et qui ont été évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), figurant à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) ou sur la liste des espèces en péril en Ontario (EEPEO; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, 2013a) dans les catégories des espèces en voie de disparition, menacées ou préoccupantes ont été ajoutées à la liste, mise à jour en novembre 2013.

Cette opération de détermination des priorités a pour but de focaliser les efforts de mise en œuvre sur les enjeux les plus importants pour l'avifaune ontarienne. Comme c'est le cas pour tout exercice d'établissement des priorités, certaines espèces importantes peuvent être exclues. Toutefois, les principaux enjeux concernant les espèces exclues sont habituellement abordés grâce à la gestion des menaces définies pour les espèces inscrites à la liste des

priorités. Dans cette optique, les espèces présentes dans la région uniquement pendant leur migration ont été incluses à la liste d'espèces prioritaires seulement lorsque leur inscription entraînait de nouveaux enjeux de conservation régionaux, comme la protection des aires de rassemblement. Sinon, la stratégie pour la RCO 13-ON se base sur les mesures de conservation découlant des menaces affectant d'autres espèces prioritaires pour répondre aux préoccupations générales en matière de conservation pour les oiseaux migrateurs.

En tout, 280 espèces d'oiseaux sont régulièrement observées dans la RCO 13-ON; 97 d'entre elles ont été évaluées comme des espèces prioritaires (tableau 2) avec des représentants des quatre groupes d'oiseaux. Les oiseaux terrestres affichent la plus grande diversité dans la RCO 13-ON et représentent près de 66 % de la liste des espèces candidates (tableau 3). De nombreuses espèces d'oiseaux terrestres sont rares ou non nicheuses dans la région, et seulement 25 % d'entre elles ont reçu un statut prioritaire. Néanmoins, les oiseaux terrestres ont contribué au plus grand nombre d'espèces inscrites à la liste des espèces prioritaires (46 espèces ou 47 %; tableau 3). En revanche, plus des deux tiers des espèces d'oiseaux aquatiques présents au sein de la région ont reçu un statut prioritaire, contribuant ainsi à 24 espèces (25 %) inscrites à la liste des espèces prioritaires. La diversité des oiseaux de rivage et de sauvagine nicheurs dans la région est faible par rapport aux espèces d'oiseaux terrestres. Ces groupes contribuent à 11 et 16 espèces, respectivement, sur la liste des espèces prioritaires, y compris un certain nombre d'oiseaux présents uniquement dans le cadre de leur migration (tableau 2). Parmi les 97 espèces prioritaires, 33 sont évaluées comme étant « en péril » par le COSEPAC, 25 sont inscrites sur la liste de l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril*, et 30 figurent sur la liste EEPEO (tableau 4).

**Tableau 2. Espèces prioritaires dans la RCO 13-ON, objectifs de population et justification du statut prioritaire**

**Note :** Toutes les évaluations, les inscriptions et les désignations sont à jour en novembre 2013. Une espèce peut être jugée prioritaire pour plus d'une raison.

Espèce prioritaire	Objectif de population	COSEPAC <sup>1</sup>	LEP <sup>2</sup>	EEPEO <sup>3</sup>	Préoccupation régionale/sous-régionale <sup>4</sup>	Intendance régionale/sous-régionale <sup>5</sup>	Préoccupation nationale/ continentale	Intendance nationale/ continentale
<b>Oiseaux terrestres</b>								
Bruant de Henslow	Objectif de rétablissement	VD	VD	VD	Oui		Oui	
Bruant des champs	Augmenter				Oui			
Bruant des prés	Augmenter				Oui			
Bruant sauterelle	Augmenter	P			Oui		Oui	Oui
Bruant vespéral	Augmenter				Oui			
Busard Saint-Martin	Maintenir				Oui			
Buse à épaulettes	Évaluer/maintenir				Oui			Oui
Cardinal à poitrine rose	Maintenir					Oui		
Colin de Virginie	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>	VD	VD	VD	Oui		Oui	
Coulicou à bec noir	Augmenter				Oui	Oui		
Crécerelle d'Amérique	Maintenir				Oui			
Effraie des clochers	Objectif de rétablissement	VD	VD	VD	Oui		Oui	
Engoulevent bois-pourri	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>	M	M	M	Oui		Oui	

<sup>1</sup> Évaluation par le [COSEPAC](#) comme étant : VD : en voie de disparition; M : menacée; P : préoccupante.

<sup>2</sup> Espèces inscrites à l'Annexe 1 de la [LEP](#) comme étant : VD : en voie de disparition; M : menacée; P : préoccupante (Registre public des espèces en péril 2013).

<sup>3</sup> Espèces inscrites à la [liste des EEPEO](#) (Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, 2013a) comme étant : VD : en voie de disparition; M : menacée; P : préoccupante.

<sup>4</sup> La mention « régionale » fait référence à l'ensemble de la région de conservation des oiseaux (c.-à-d. toutes les données relatives à différentes compétences ont été utilisées pour l'ensemble de la région de conservation des oiseaux), tandis que la mention « sous-régionale » fait référence à la partie de la région de conservation des oiseaux se trouvant en Ontario seulement (c.-à-d. les données de la région de conservation des oiseaux de l'Ontario ont été utilisées).

<sup>5</sup> La distinction entre les espèces d'intendance et les autres espèces prioritaires n'est faite que pour le groupe des oiseaux terrestres (voir Panjabi et coll., 2005).

Tableau 2 (suite)

Espèce prioritaire	Objectif de population	COSEWIC <sup>1</sup>	LEP <sup>2</sup>	EEPEO <sup>3</sup>	Préoccupation régionale/sous-régionale <sup>4</sup>	Intendance régionale/sous-régionale <sup>5</sup>	Préoccupation nationale/continentale	Intendance nationale/continentale
Engoulevent d'Amérique	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>	M	M	P	Oui		Oui	
Faucon pèlerin ( <i>anatum/tundrius</i> )	Objectif de rétablissement	P	P	P	Oui		Oui	
Goglu des prés	Objectif de rétablissement	M		M	Oui	Oui	Oui	
Grive des bois	Maintenir	M			Oui		Oui	
Hibou des marais	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>	P	P	P	Oui		Oui	
Hirondelle à ailes hérissées	Augmenter				Oui			
Hirondelle de rivage	Augmenter	M				Oui		
Hirondelle noire	Augmenter				Oui			
Hirondelle rustique	Objectif de rétablissement	M		M	Oui			
Martinet ramoneur	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>	M	M	M	Oui		Oui	
Martin-pêcheur d'Amérique	Augmenter				Oui			
Moqueur roux	Augmenter				Oui			Oui
Moucherolle à côtés olive	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>	M	M	P	Oui		Oui	
Moucherolle vert	Objectif de rétablissement	VD	VD	VD	Oui		Oui	Oui
Oriole de Baltimore	Maintenir				Oui			
Paruline à ailes bleues	Maintenir				Oui		Oui	
Paruline à ailes dorées	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>	M	M	P	Oui		Oui	
Paruline à capuchon	Objectif de rétablissement		M		Oui		Oui	Oui
Paruline azurée	Objectif de rétablissement	VD	P	M	Oui		Oui	
Paruline de Kirtland	Objectif de rétablissement	VD	VD	VD	Oui		Oui	
Paruline des prés	Évaluer/maintenir				Oui		Oui	
Paruline du Canada	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>	M	M	P	Oui		Oui	

**Tableau 2 (suite)**

Espèce prioritaire	Objectif de population	COSEWIC <sup>1</sup>	LEP <sup>2</sup>	EEPEO <sup>3</sup>	Préoccupation régionale/sous-régionale <sup>4</sup>	Intendance régionale/sous-régionale <sup>5</sup>	Préoccupation nationale/continentale	Intendance nationale/continentale
Paruline hochequeue	Objectif de rétablissement	P	P	P	Oui		Oui	Oui
Paruline orangée	Objectif de rétablissement	VD	VD	VD	Oui		Oui	
Paruline polyglotte ( <i>virens</i> )	Objectif de rétablissement	VD	P	VD	Oui		Oui	
Pic à tête rouge	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>	M	M	P	Oui		Oui	
Pic flamboyant	Augmenter				Oui			
Pie-grièche migratrice ( <i>migrans</i> )	Objectif de rétablissement	VD	VD	VD	Oui		Oui	
Piou de l'Est	Augmenter	P			Oui			
Pygargue à tête blanche	Objectif de rétablissement <sup>6</sup>			P	Oui			Oui
Sturnelle des prés	Objectif de rétablissement	M		M	Oui			
Tohi à flancs roux	Augmenter				Oui		Oui	Oui
Tyran tritri	Augmenter				Oui			
<b>Oiseaux de rivages</b>								
Bécasse d'Amérique	Augmenter				Oui		Oui	
Bécasseau maubèche ( <i>rufa</i> )	Migratrice (aucun objectif de population pour la RCO 13-ON)	VD	VD	VD	Oui		Oui	
Bécasseau roussâtre	Migratrice (aucun objectif de population pour la RCO 13-ON)	P			Oui		Oui	
Bécasseau semipalmé	Migratrice (aucun objectif de population pour la RCO 13-ON)				Oui		Oui	
Bécassine de Wilson	Évaluer/maintenir				Oui			
Chevalier grivelé	Augmenter				Oui		Oui	
Maubèche des champs	Augmenter				Oui			

<sup>6</sup> Cette espèce figure sur la liste fédérale de la LEP, ou sur la liste de la Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition de l'Ontario; cependant, les documents fédéraux ou provinciaux concernant son rétablissement ne sont pas encore finalisés.

**Tableau 2 (suite)**

Espèce prioritaire	Objectif de population	COSEWIC <sup>1</sup>	LEP <sup>2</sup>	EEPEO <sup>3</sup>	Préoccupation régionale/sous-régionale <sup>4</sup>	Intendance régionale/sous-régionale <sup>5</sup>	Préoccupation nationale/continentale	Intendance nationale/continentale
Pluvier argenté	Migratrice (aucun objectif de population pour la RCO 13-ON)				Oui		Oui	
Pluvier bronzé	Migratrice (aucun objectif de population pour la RCO 13-ON)				Oui		Oui	
Pluvier kildir	Augmenter				Oui		Oui	
Pluvier siffleur ( <i>circumcinctus</i> )	Objectif de rétablissement	VD	VD	VD	Oui		Oui	
<b>Oiseaux aquatiques</b>								
Bihoreau gris	Évaluer/maintenir				Oui			
Butor d'Amérique	Évaluer/maintenir				Oui		Oui	
Foulque d'Amérique	Augmenter				Oui			
Gallinule d'Amérique	Évaluer/maintenir				Oui			
Goéland marin	Maintenir				Oui			
Grand Héron	Maintenir				Oui			
Grande Aigrette	Maintenir				Oui			
Grèbe à bec bigarré	Maintenir				Oui			
Grèbe esclavon (population de l'ouest)	Migratrice (aucun objectif de population pour la RCO 13-ON)	P	P	Oui			Oui	
Grèbe jougris	Évaluer/maintenir				Oui			
Grue du Canada	Évaluer/maintenir				Oui			
Guifette noire	Objectif de rétablissement		P	Oui			Oui	
Héron vert	Augmenter				Oui			
Marouette de Caroline	Évaluer/maintenir				Oui		Oui	
Mouette de Bonaparte	Migratrice (aucun objectif de population pour la RCO 13-ON)				Oui		Oui	
Mouette pygmée	Migratrice (aucun objectif de population pour la RCO 13-ON)				Oui		Oui	

**Tableau 2 (suite)**

Espèce prioritaire	Objectif de population	COSEWIC <sup>1</sup>	LEP <sup>2</sup>	EEPEO <sup>3</sup>	Préoccupation régionale/sous-régionale <sup>4</sup>	Intendance régionale/sous-régionale <sup>5</sup>	Préoccupation nationale/continentale	Intendance nationale/continentale
Petit Blongios	Objectif de rétablissement	M	M	M	Oui		Oui	
Plongeon huard	Maintenir				Oui		Oui	
Râle de Virginie	Maintenir				Oui		Oui	
Râle élégant	Objectif de rétablissement	VD	VD	VD	Oui		Oui	
Râle jaune	Objectif de rétablissement	P	P	P	Oui		Oui	
Sterne caspienne	Maintenir				Oui			
Sterne de Forster	Évaluer/maintenir				Oui		Oui	
Sterne pierregarin	Augmenter				Oui		Oui	
<b>Sauvagine</b>								
Bernache du Canada (population du sud de la baie James)	Migrateur <sup>7</sup> (aucun objectif de population dans la RCO 13-ON)				Oui		Oui	
Bernache du Canada (population nichant dans les zones tempérées dans l'Est du Canada)	Diminution <sup>8</sup>				Oui			
Canard branchu	Augmenter				Oui			
Canard colvert	Maintenir				Oui		Oui	
Canard noir	Maintenir				Oui		Oui	
Cygne siffleur	Maintenir				Oui			
Cygne tuberculé	Diminution <sup>8</sup>				Oui			
Fuligule à collier	Maintenir				Oui			
Fuligule à dos blanc	Maintenir				Oui		Oui	
Fuligule à tête rouge	Maintenir				Oui		Oui	

<sup>7</sup> Les objectifs en matière de population de sauvagines pendant la migration sont basés sur des relevés de halte migratoire de printemps et d'automne de la région des Grands Lacs, à l'exception de la population de Bernaches du Canada du sud de la baie James.

<sup>8</sup> Une espèce dont la gestion est d'intérêt en raison de sa surabondance.

**Tableau 2 (suite)**

<b>Espèce prioritaire</b>	<b>Objectif de population</b>	<b>COSEPAC<sup>1</sup></b>	<b>LEP<sup>2</sup></b>	<b>EEPEO<sup>3</sup></b>	<b>Préoccupation régionale/sous-régionale<sup>4</sup></b>	<b>Intendance régionale/sous-régionale<sup>5</sup></b>	<b>Préoccupation nationale/continentale</b>	<b>Intendance nationale/continentale</b>
Garrot à œil d'or	Maintenir				Oui		Oui	
Grand Harle	Maintenir				Oui			
Harelde kakawi	Évaluer/maintenir				Oui		Oui	
Petit Fuligule	Évaluer/maintenir				Oui		Oui	
Sarcelle à ailes bleues	Augmenter				Oui		Oui	
Sarcelle d'hiver	Maintenir				Oui			

**Tableau 3. Résumé du nombre d'espèces prioritaires, par groupe d'oiseaux, dans la RCO 13-ON**

Groupe d'oiseaux	Nombre total d'espèces	Pourcentage du nombre total d'espèces	Nombre d'espèces prioritaires	Pourcentage d'espèces désignées prioritaires par groupe d'oiseau	Pourcentage de la liste d'espèces prioritaires
Oiseaux terrestres	184	66 %	46	25 %	47 %
Oiseaux de rivage	32	11 %	11	34 %	11 %
Oiseaux aquatiques	31	11 %	24	77 %	25 %
Sauvagine	33	12 %	16	48 %	17 %
<b>Total</b>	<b>280</b>	<b>100 %</b>	<b>97</b>	-	<b>100 %</b>

**Tableau 4. Nombre d'espèces prioritaires dans la RCO 13-ON, par motif d'inclusion**

**Nota :** Toutes les évaluations, listes et désignations sont à jour en novembre 2013.

Motif d'inclusion <sup>1</sup>	Oiseaux terrestre	Oiseaux de rivage	Oiseaux aquatique	Sauvagine
COSEPAC <sup>2</sup>	26	3	4	0
Espèce inscrite à la LEP fédérale <sup>3</sup>	20	2	3	0
Espèce inscrite à la liste EEPFO <sup>4</sup>	23	2	5	0
Préoccupation nationale/continentale	26	9	13	9
Intendance nationale/continentale <sup>5</sup>	8	N/A	N/A	N/A
Préoccupation nationale/continentale	44	11	24	16
Intendance régionale/sous-régionale <sup>6</sup>	4	N/A	N/A	N/A
Intérêt de gestion <sup>7</sup>	0	0	0	2

<sup>1</sup> Une même espèce peut figurer à la liste des espèces prioritaires pour plus d'un motif.

<sup>2</sup> La mention [COSEPAC](#) désigne une espèce considérée comme en voie de disparition, menacée ou préoccupante selon l'évaluation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

<sup>3</sup> Espèce inscrite à l'Annexe 1 de la [LEP](#) comme étant en voie de disparition, menacée ou préoccupante

<sup>4</sup> Espèces inscrites à la [liste des EEPFO](#) comme étant en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<sup>5</sup> La distinction entre les espèces d'intendance et les autres espèces prioritaires n'est faite que pour le groupe des oiseaux terrestres (voir Panjabi et coll., 2005).

<sup>6</sup> La mention « régionale » fait référence à l'ensemble de la RCO 13 (c.-à-d. toutes les données relatives à différentes compétences ont été utilisées pour l'ensemble de la RCO 13), tandis que la mention « sous-régionale » fait référence à la partie de la région de conservation des oiseaux se trouvant en Ontario seulement (c.-à-d. les données de la RCO 13 de l'Ontario ont été utilisées).

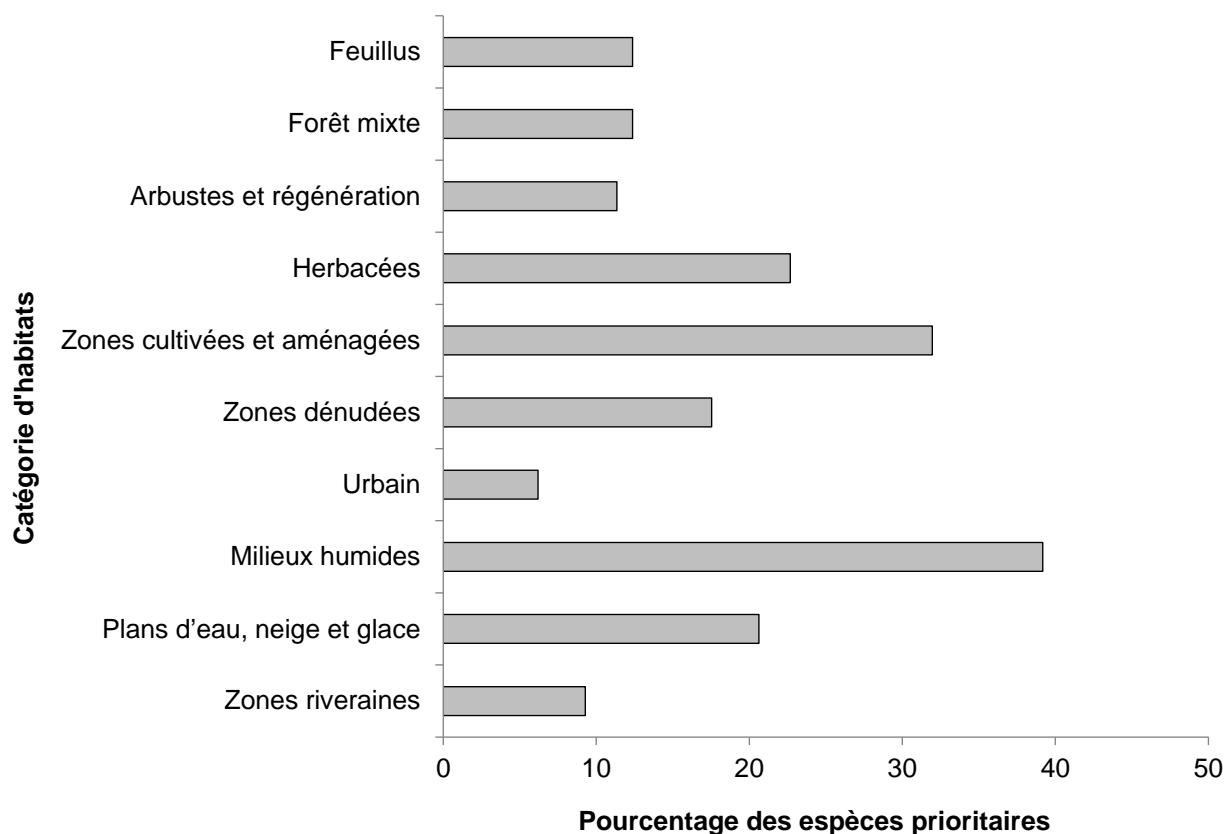
<sup>7</sup> Une espèce dont la gestion est d'intérêt en raison de sa surabondance.

## **Élément 2 : Habitats importants pour les espèces prioritaires**

La détermination des besoins généraux en matière d'habitat de chaque espèce prioritaire dans la RCO permet de regrouper les espèces qui, sur le plan de l'habitat, présentent les mêmes problèmes de conservation ou nécessitent les mêmes mesures. Si un grand nombre d'espèces prioritaires associées à la même catégorie d'habitat font face à des problèmes de conservation similaires, alors la mise en place de mesures de conservation dans cette catégorie d'habitat pourrait profiter aux populations de plusieurs espèces prioritaires. Les stratégies s'appliquant aux RCO utilisent une version modifiée des catégories de couverture terrestre standard établies par les Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2000) pour classer les habitats, et les espèces ont souvent été assignées à plus d'une catégorie d'habitats. Dans la RCO 13-ON, deux ensembles de données ont été utilisés pour calculer l'étendue des habitats disponibles. Le Système d'information sur les terres du Sud de l'Ontario (SOLRIS), version 1.2, lancé en avril 2008, fournit un inventaire complet de la couverture terrestre et d'utilisation des terres des zones rurales, urbaines et naturelles du sud de l'Ontario (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, 2008). Ce système suit une approche normalisée pour la description, l'inventaire et l'interprétation de l'écosystème, connue sous le nom de classification écologique des terres (Lee et coll., 1998), et couvre la majorité de la RCO 13-ON. Des données sur la couverture terrestre dans la province ont été utilisées pour pallier les lacunes en matière d'information pour l'île Manitoulin et l'île du chenal du Nord. Les 27 catégories de couverture terrestre dans la province constituent un système de classification de la couverture terrestre de l'Ontario, produit entièrement à partir de données de télédétection par satellite par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. Il fournit une classification de 27 grands types de couverture terrestre pour la province de l'Ontario au nord de la frontière sud du Bouclier canadien et reflète la nature de la surface des terres plutôt que leur utilisation (Spectranalysis Inc., 2004).

Les espèces prioritaires ont utilisé de nombreux habitats différents, les terres humides étant les plus fortement utilisées (40 % des espèces; figure 4). Bien que les terres humides représentent seulement 13 % de la couverture terrestre, avant l'arrivée des Européens, les terres humides (supérieures à 10 ha) couvraient peut-être 25 % ou plus de la région (Canards Illimités Canada, 2010). Le grand nombre d'espèces prioritaires associées aux terres humides reflète la pression constante sur cet habitat important. De la même manière, les habitats herbacés (p. ex., les prairies à herbes hautes, les savanes, les alvars) ont été utilisés par 23 % des espèces alors qu'elles représentent moins de 1 % de la couverture terrestre de la région, tandis que les zones cultivées et aménagées utilisées par une proportion semblable d'espèces (32 %) dominent le paysage. Les populations de nombreuses espèces prioritaires qui avaient été restreintes dans les habitats herbacés indigènes avant l'arrivée des Européens ont proliféré à mesure qu'elles se sont adaptées aux terres cultivées et aménagées disponibles. Le grand nombre d'espèces prioritaires qui utilise ces deux catégories d'habitat est dû aux déclins alarmants des populations comme les milieux ouverts de grande qualité, tels que les prairies indigènes et aménagées, sont perdus ou dégradés.

Les Grands Lacs sont l'une des principales caractéristiques de la région, et les plages, les vasières et d'autres « zones dénudées » côtières ont été utilisées par 18 % des espèces, tandis que 21 % ont utilisé les plans d'eau eux-mêmes (Grands Lacs et plans d'eau intérieurs - figure 4). Les deux habitats forestiers ont été utilisés par 12 % (forêt de feuillus) et 13 % (forêt mixte) des espèces prioritaires. Bien que la diversité des oiseaux terrestres peut être élevée dans les forêts de la RCO 13-ON, bon nombre de ces espèces n'ont pas été définies comme étant prioritaires. La couverture forestière a en fait augmenté dans la RCO 13-ON au cours des 70 dernières années (Riley et Mohr, 1994; Partenaires d'envol – Ontario, 2008) et les populations de nombreuses espèces d'oiseaux forestiers, mais pas toutes, montrent des tendances stables ou à la hausse au cours des 40 dernières années (Environnement Canada, 2014). Il se peut que certaines de ces espèces se soient stabilisées à des niveaux inférieurs de population après l'arrivée des Européens. Toutefois, il est important de conserver les espèces communes, et les tendances actuelles en matière d'habitat doivent être surveillées, car de nouvelles études montrent un déclin de la couverture forestière dans le nord-est des États-Unis après des décennies de hausse (Foster et coll., 2008).



**Figure 4. Pourcentage d'espèces prioritaires utilisant chaque type d'habitats dans la RCO 13-ON.**

**Nota :** Le total est supérieur à 100 % du fait que chaque espèce peut être assignée à plus d'un habitat.

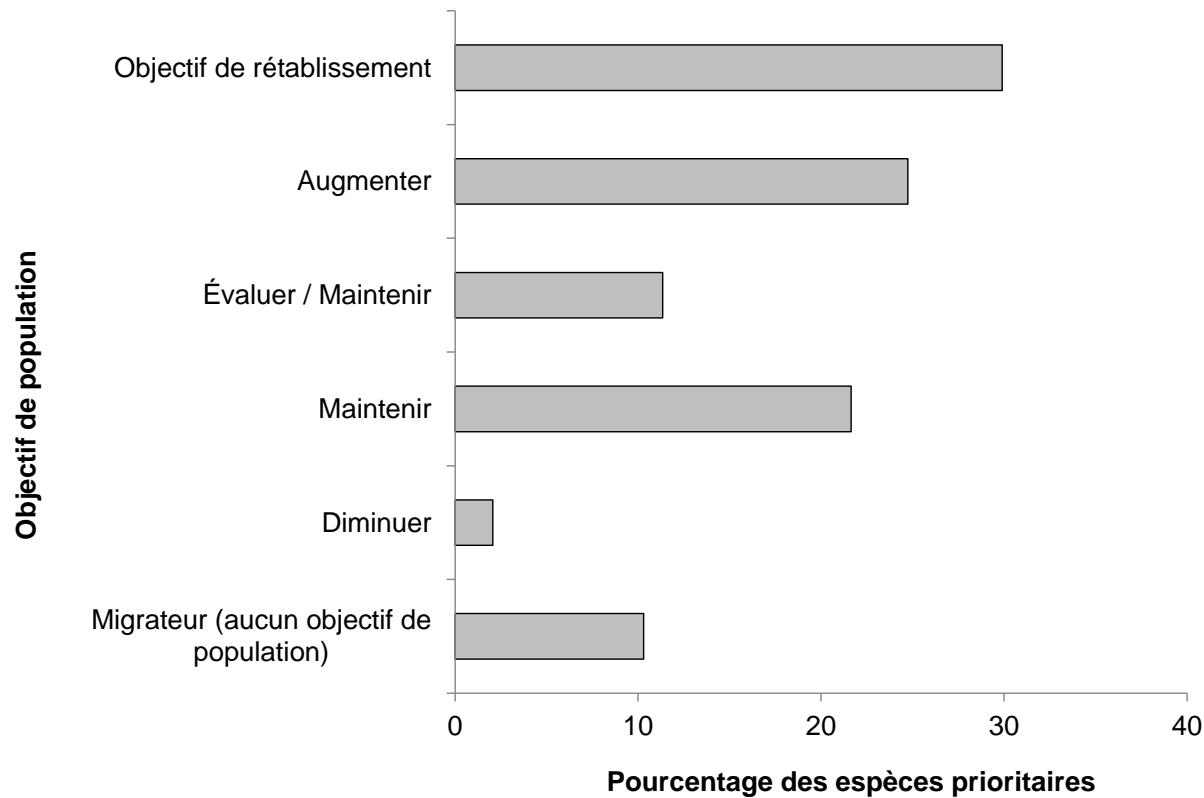
### **Élément 3 : Objectifs en matière de population**

Les objectifs en matière de population nous permettent de mesurer et d'évaluer les réussites des mesures de conservation. Les objectifs de cette stratégie sont assignés à des catégories et se fondent sur une évaluation quantitative ou qualitative des tendances dans les populations des espèces. Si cette tendance est inconnue pour une espèce, l'objectif choisi est « évaluer et maintenir », assorti d'un objectif de surveillance. Pour toute espèce inscrite en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) ou d'une loi provinciale ou territoriale sur les espèces en péril, les stratégies de conservation des oiseaux renvoient aux objectifs en matière de population établis dans les programmes de rétablissement et les plans de gestion existants. Si les documents relatifs au rétablissement n'ont pas encore été publiés, des objectifs provisoires de populations d'oiseaux nicheurs sont fournis par espèce, par habitat, dans la section 2 de la version complète de la stratégie. Lorsque les objectifs de rétablissement seront publiés, ils remplaceront les objectifs provisoires. La mesure ultime du succès de la conservation résidera dans le degré d'atteinte des objectifs démographiques dans les délais fixés par les plans de conservation des oiseaux nationaux et continentaux.

Les terres, les habitats et les écosystèmes de la RCO 13-ON ont changé fondamentalement et de manière irréversible au cours des 200 dernières années (Environnement Canada, 2013; Partenaires d'envol – Ontario, 2008). La manière dont ils contribueront à restaurer les populations d'oiseaux de l'Amérique du Nord à l'abondance naturelle peut être observée en faisant référence aux conditions historiques, aux conditions actuelles et aux nouvelles possibilités. Différentes espèces d'oiseaux et guildes ont proliféré et diminué avec les changements antérieurs des écosystèmes de la RCO 13-ON. Par exemple, les oiseaux forestiers ont atteint leur plus forte abondance lorsque la RCO 13-ON était un biome forestier avant le début du défrichement des terres par les Européens. Par la suite, lorsque les forêts de cette région ont été converties en habitats de milieux ouverts pour l'agriculture (pics plus importants au début du XX<sup>e</sup> siècle), les populations d'oiseaux de milieux ouverts ont grandement augmenté (Partenaires d'envol – Ontario, 2008). À l'heure actuelle, les habitats de milieux ouverts de grande qualité sont en déclin et avec chacun des états de l'écosystème successifs, l'abondance de la population de peu, sinon d'aucune, des guildes d'oiseaux est restée inchangée. En outre, de nouvelles espèces ont colonisé la RCO 13-ON lorsque les changements de l'écosystème l'ont permis. Par conséquent, les espèces prioritaires de la RCO 13-ON possèdent différents points de référence écologiques. L'établissement d'objectifs en matière de population et d'habitat qui contribuent aux objectifs de population de l'Amérique du Nord doit être effectué dans le contexte de la relation entre l'état d'une espèce par rapport aux derniers états de l'écosystème. Il existe, par conséquent, de multiples points de référence pour l'établissement d'objectifs de populations et d'habitats viables qui reflètent les niveaux des populations avant les divers déclins généralisés associées aux différentes espèces d'oiseaux et guildes.

Contrairement à de nombreuses RCO au Canada, la majeure partie de la RCO 13-ON est bien couverte par les relevés des oiseaux à grande échelle comme le Relevé des oiseaux nicheurs, le Recensement des oiseaux de Noël, l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, le Relevé des

oiseaux de rivage et de l'Ontario, le Relevé par parcelles de la sauvagine nicheuse du sud de l'Ontario, le Programme de surveillance des marais des Grands Lacs, les relevés de surveillance des oiseaux aquatiques des Grands Lacs vivant en colonies, les relevés décennaux de la sauvagine migratrice des principales rives du sud de l'Ontario. Par conséquent, la situation des oiseaux dans le sud de l'Ontario est relativement bien connue, ce qui facilite l'établissement des objectifs de population pour les espèces prioritaires. En effet, pour 24 % des espèces prioritaires, les données de surveillance ont indiqué des déclins avec suffisamment de certitude pour soutenir un objectif visant l'augmentation de la taille de la population (figure 5). En revanche, les populations étaient suffisamment élevées pour garantir une diminution de la taille de la population de deux espèces prioritaires : la Bernache du Canada nichant dans les régions tempérées de l'est, et le Cygne tuberculé non indigène. Les deux sont des espèces dont la gestion est d'intérêt pour le Service canadien de la faune d'Environnement Canada dans la région de l'Ontario. Le maintien des populations à leur niveau actuel (y compris la plupart des sauvagines migratrices) était l'objectif pour 23 % des espèces prioritaires dans la RCO 13-ON, tandis que l'objectif désigné pour 12 % des espèces prioritaires était « Évaluer/maintenir » les niveaux en raison du manque de données de surveillance permettant de proposer un objectif. Six de ces espèces étaient des oiseaux aquatiques. Parmi les oiseaux nicheurs, les oiseaux aquatiques et en particulier les oiseaux de marais sont probablement le groupe le plus difficile à surveiller dans la RCO 13-ON. De plus, la taille des populations et leur état sont mal connus pour un certain nombre d'espèces. Un objectif de rétablissement a été affecté à 30 % des espèces prioritaires, qui sont toutes des espèces en péril dont l'aire de reproduction se trouve dans cette RCO, même si leurs documents de rétablissement n'ont pas encore été finalisés. Neuf pour cent des espèces prioritaires sont considérées comme migratrices dans la RCO 13-ON, y compris le Bécasseau maubèche (*rufa*) en voie de disparition à l'échelle fédérale et provinciale, et ne se voient pas attribuer d'objectifs, puisque ceux-ci sont établis dans le cadre des stratégies d'autres régions de conservation des oiseaux qui couvrent l'aire de reproduction de ces espèces. Cependant, les objectifs de population ont été établis pour la sauvagine migratrice, en reconnaissant l'importance des habitats de halte migratoire pour la sauvagine et l'importance de la sauvagine migratrice pour la société. La seule exception est la population de Bernaches du Canada du sud de la baie James, qu'il est impossible de différencier des oiseaux nicheurs des zones tempérées au cours des relevés aériens de routine.



**Figure 5. Proportion d'espèces prioritaires par catégorie d'objectifs en matière de population dans la RCO 13-ON**

## **Élément 4 : Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires**

Les tendances des populations d'oiseaux peuvent être négativement influencées par des facteurs qui ont des répercussions sur leur reproduction ou leur survie tout au long de leur cycle de vie annuel. Les menaces qui peuvent réduire la survie sont notamment la réduction de la disponibilité de la nourriture aux haltes migratoires et l'exposition à des substances toxiques. Parmi les menaces qui peuvent réduire le succès de la reproduction, notons des niveaux élevés de préation des nids ou la réduction de la qualité ou de la quantité de l'habitat de reproduction. Le processus d'évaluation des menaces définit les menaces qui, croit-on, ont un effet sur les populations de différentes espèces prioritaires. Une ampleur relative (faible, moyenne, élevée, très élevée) est assignée à ces menaces en fonction de leur portée (proportion de l'aire de répartition de l'espèce qui est touchée par la menace dans la sous-région) et de leur gravité (impact relatif de la menace sur la population de l'espèce prioritaire). Cette façon de faire nous permet de nous concentrer sur les menaces susceptibles de provoquer le plus grand impact sur des groupes d'espèces ou dans de grandes catégories d'habitats. Dans la documentation, il se peut que certains problèmes de conservation bien connus (comme la préation par les chats domestiques ou les changements climatiques) ne soient pas recensés comme des menaces importantes pour les populations d'une espèce prioritaire donnée et ne soient donc pas pris en compte dans l'évaluation des menaces. Ces problèmes méritent malgré tout d'être abordés dans les stratégies de conservation, en raison du grand nombre d'oiseaux touchés dans plusieurs régions du Canada. En général, ces problèmes transcendent les types d'habitat et sont considérés comme « répandus »; ils sont abordés dans une section distincte de la version complète de la stratégie intitulée Problématiques généralisées. Cependant, contrairement aux autres menaces, ils ne sont pas classés (p. ex., changements climatiques et conditions météorologiques extrêmes; catégorie de menace 11).

Dans la RCO 13-ON, la catégorie « Autres menaces directes » et la sous-catégorie 12.1 « Manque d'information » ont été utilisées pour déterminer les espèces prioritaires sur lesquelles on ne dispose pas suffisamment de données biologiques ou démographiques pertinentes pour assurer la gestion et la conservation des populations. Cette catégorie ainsi utilisée a permis l'élaboration de mesures ciblées pour la recherche, la surveillance et la conservation afin de combler les lacunes en matière de connaissances concernant ces espèces. Toutefois, contrairement aux autres menaces, elles n'ont pas été classées (figure 6).

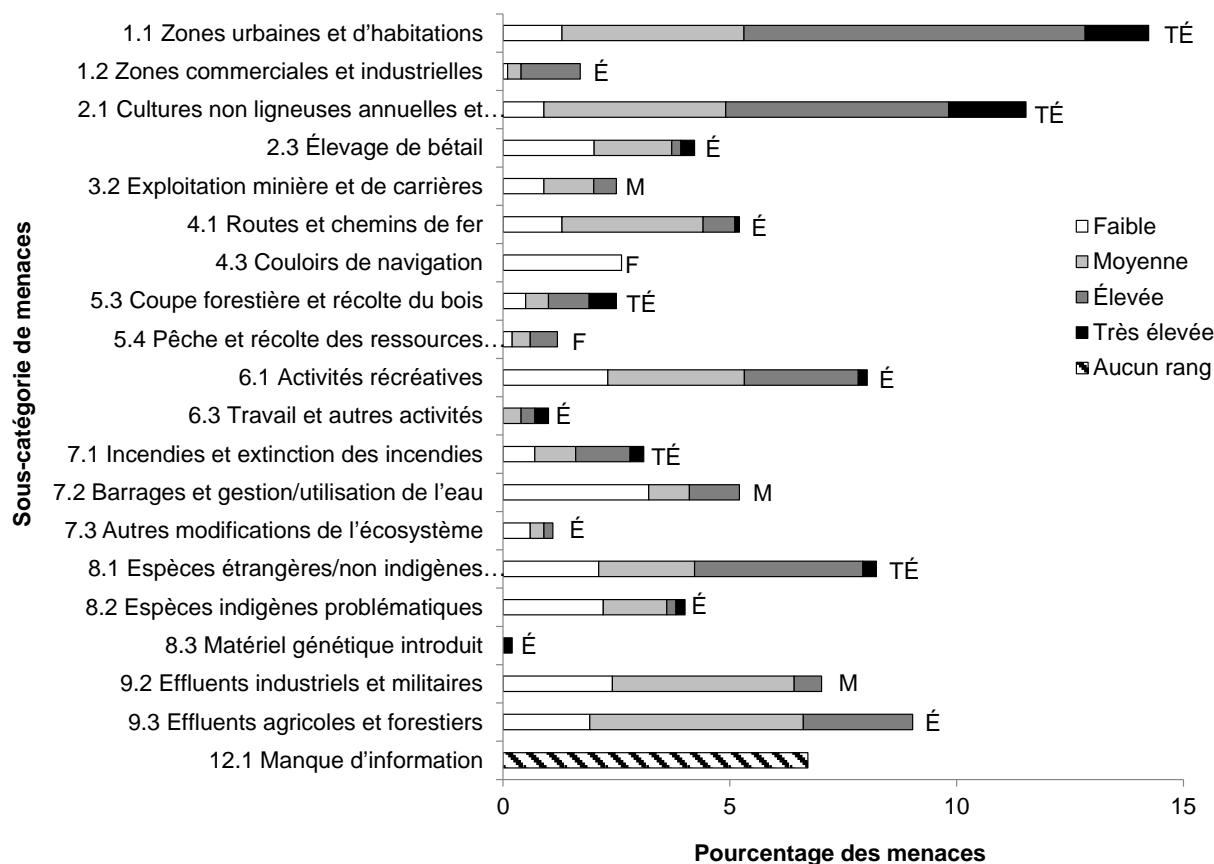
En raison du paysage considérablement modifié par l'homme, les espèces d'oiseaux prioritaires dans la RCO 13-ON sont confrontées à un grand nombre de menaces d'origine anthropique à la fois plus importantes en nombre et en intensité que pour les RCO de l'Ontario plus au nord (figure 6 et tableau 5). Les principales menaces sont la perte et la dégradation d'habitat découlant d'une variété de facteurs, notamment le développement résidentiel et commercial (catégorie de menaces 1), l'agriculture (catégorie 2), le transport et les couloirs de service (catégorie 4), l'utilisation des ressources biologiques (catégorie 5), les espèces envahissantes et autres espèces problématiques (catégorie 8), la pollution (catégorie 9), les modifications du

système naturel (catégorie 7), comme la succession dans les prairies en l'absence de régimes d'incendies d'origine naturelle, ou la régulation anormale des niveaux d'eau dans les terres humides ainsi que les intrusions humaines et les perturbations des oiseaux nicheurs ou à la recherche de nourriture (catégorie 6). Ces menaces sont abordées plus en détail dans les sections suivantes de la version complète de la stratégie, mais leur diversité et leur ampleur sont notables (figure 6). Dans la RCO 13-ON, les menaces liées aux changements climatiques et aux conditions météorologiques extrêmes (catégorie 11), aux collisions avec des véhicules (catégorie 4), ainsi qu'aux collisions avec des bâtiments (catégorie 1) ont été considérées comme répandues; elles sont donc traitées dans la section Problématiques généralisées de la version complète de la stratégie.

### **Effets cumulatifs des menaces pour les espèces prioritaires**

Pour plusieurs des menaces définies dans la présente stratégie, l'effet à long terme de plusieurs menaces combinées ou cumulatif est supérieur à la somme des effets des menaces individuelles. Il n'existe aucune méthode normalisée pour évaluer ces effets cumulatifs. Les procédures pour le classement des menaces et la synthèse (annexe 2) démontrent la somme des effets pour les menaces au sein des catégories de menaces et entre elles en plus d'être utiles pour déterminer les menaces les plus importantes dans une catégorie d'habitat ou l'importance relative des menaces individuelles dans chaque sous-région de conservation des oiseaux (tableau 5). Ces procédures permettent aussi de déterminer si un grand nombre de menaces de faible niveau peuvent avoir une incidence sur une espèce. Toutefois, il est important de prendre en considération que les menaces peuvent interagir de manière inattendue et que, au total, les menaces pourraient dépasser un certain seuil écologique et produire des effets cumulatifs d'une ampleur imprévue. Les études sur les effets cumulatifs qui évaluent les réactions des populations à de nombreux facteurs de stress constituent un outil important pour mieux comprendre les conséquences à long terme de certaines menaces décrites dans la présente stratégie.

Les menaces affectant les espèces prioritaires lorsqu'elles sont à l'extérieur du Canada en dehors de la saison de reproduction ont également été évaluées et sont exposées dans la section Menaces à l'extérieur du Canada de la version complète de la stratégie.



**Figure 6. Pourcentage des menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans la RCO 13-ON, par sous-catégorie de menaces**

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans la RCO 13-ON (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires de la RCO 13-ON et que 10 d'entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d'habitation, la barre indiquerait 10 %). Les nuances d'ombrage dans les barres (TÉ = très élevée, É = élevée, M = moyenne et F = faible) représentent l'ampleur globale de toutes les menaces dans chaque sous-catégorie de menaces dans la RCO. Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l'ampleur F, M, É ou TÉ des différentes menaces à l'intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur É pour une espèce et une ampleur F pour une autre. L'ampleur globale de la sous-catégorie de menaces est indiquée à l'extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 5). L'ampleur pour la sous-catégorie de menaces 12.1, Manque d'information, n'a pas été déterminée.

**Tableau 5. Ampleur relative des menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans la RCO 13-ON, par catégorie de menaces et par grande catégorie d'habitats**

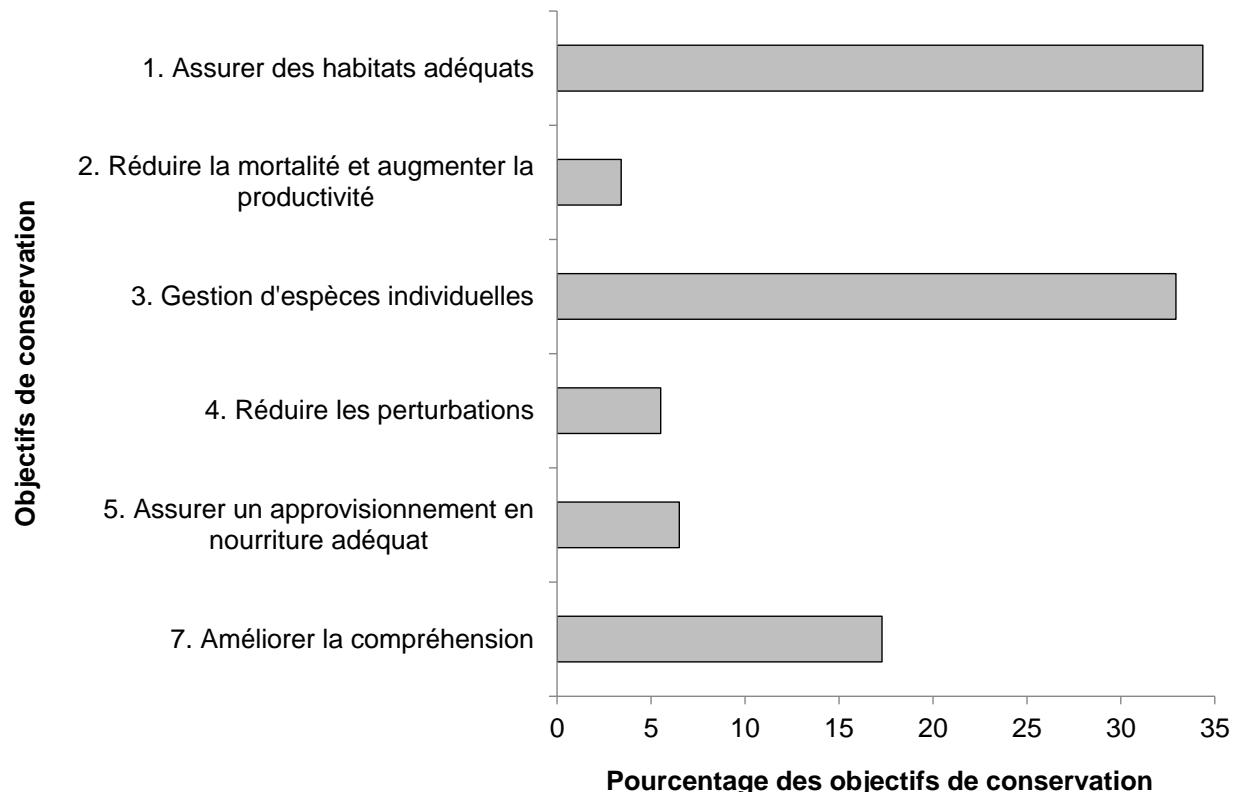
Les cotes globales ont été générées par une méthode de synthèse décrite dans Kennedy et coll. (2012). L'ampleur des menaces est représentée par les lettres suivantes : F = faible, M = moyenne, É = élevée et TÉ = très élevée. Les cellules vides indiquent qu'aucune menace n'a été définie pour les espèces prioritaires dans la combinaison « catégorie de menaces/habitats ».

<b>Catégories de menaces</b>	<b>Catégories d'habitats</b>										
	Feuillus	Mixte	Arbustes et régénération	Herbacées	Zones cultivées et aménagées	Zones dénudées	Urban	Milieux humides	Plans d'eau	Zones riveraines	Classement global
<b>Classement global</b>	TÉ	TÉ	É	TÉ	TÉ	É	É	TÉ	TÉ	É	
1. Développement résidentiel et commercial	TÉ	TÉ	É	É	É	TÉ	É	TÉ	É	É	VH
2. Agriculture et aquaculture	TÉ	TÉ	É	TÉ	TÉ	-	-	TÉ	-	É	VH
3. Production d'énergie et exploitation minière	-	-	-	M	-	É	-	F	F	F	M
4. Couloirs de transport et de services	M	M	-	É	É	F	M	M	-	M	H
5. Utilisation des ressources biologiques	TÉ	TÉ	-	-	-	-	-	É	M	M	VH
6. Intrusions et perturbations humaines	F	F	F	M	TÉ	É	É	É	TÉ	É	VH
7. Modifications du système naturel	F	F	TÉ	TÉ	TÉ	M	-	É	F	-	VH
8. Espèces et gènes envahissants ou autrement problématiques	TÉ	É	É	É	É	É	F	TÉ	TÉ	F	VH
9. Pollution	M	É	F	-	TÉ	M	M	É	É	É	H

## **Élément 5 : Objectifs en matière de conservation**

Des objectifs de conservation ont été conçus en vue de contrer les menaces et de fournir les renseignements manquants sur les espèces prioritaires. Ces objectifs décrivent les conditions environnementales ainsi que le travail de recherche et de surveillance jugés nécessaires pour progresser vers les objectifs démographiques et comprendre les problèmes de conservation sous-jacents pour les espèces aviaires prioritaires. À mesure qu'ils seront atteints, les objectifs de conservation vont collectivement contribuer à l'atteinte des objectifs démographiques. Dans la mesure du possible, les objectifs de conservation ont été élaborés pour profiter à plusieurs espèces ou pour lutter contre plus d'une menace.

Pour la RCO 13-ON, la majorité des objectifs de conservation visent à assurer un habitat en quantité et de qualité suffisantes (catégorie d'objectif de conservation 1; figure 7). Parmi ces objectifs, on retrouve le maintien ou le rétablissement de toute la gamme et la diversité d'habitats, la protection de la qualité des habitats existants et la préservation des caractéristiques importantes du paysage (p. ex., chicots morts laissés sur pied pour les oiseaux qui nichent dans les cavités). Le besoin de gérer les espèces individuelles est également important (catégorie 3). La plupart des objectifs dans cette catégorie sont liés à la prévention et au contrôle des espèces envahissantes et exotiques ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de rétablissement et de plans de gestion pour les nombreuses espèces en péril dans la RCO 13-ON. La troisième catégorie d'objectifs de conservation la plus fréquemment déterminée indique la nécessité d'améliorer la compréhension de l'écologie des espèces ou les facteurs à l'origine du déclin des populations d'espèces prioritaires, ainsi que d'améliorer la surveillance de la population/démographie et de l'habitant dans la RCO 13-ON (catégorie 7). D'autres objectifs traitent de la nécessité de réduire les perturbations d'origine humaine des espèces prioritaires (catégorie 4), d'assurer des ressources alimentaires suffisantes par le maintien des réseaux trophiques naturels et des sources de proies (catégorie 5), et de réduire la mortalité ou les effets sous-létaux grâce à la réduction de l'utilisation de pesticides dans la RCO 13-ON (catégorie 2).



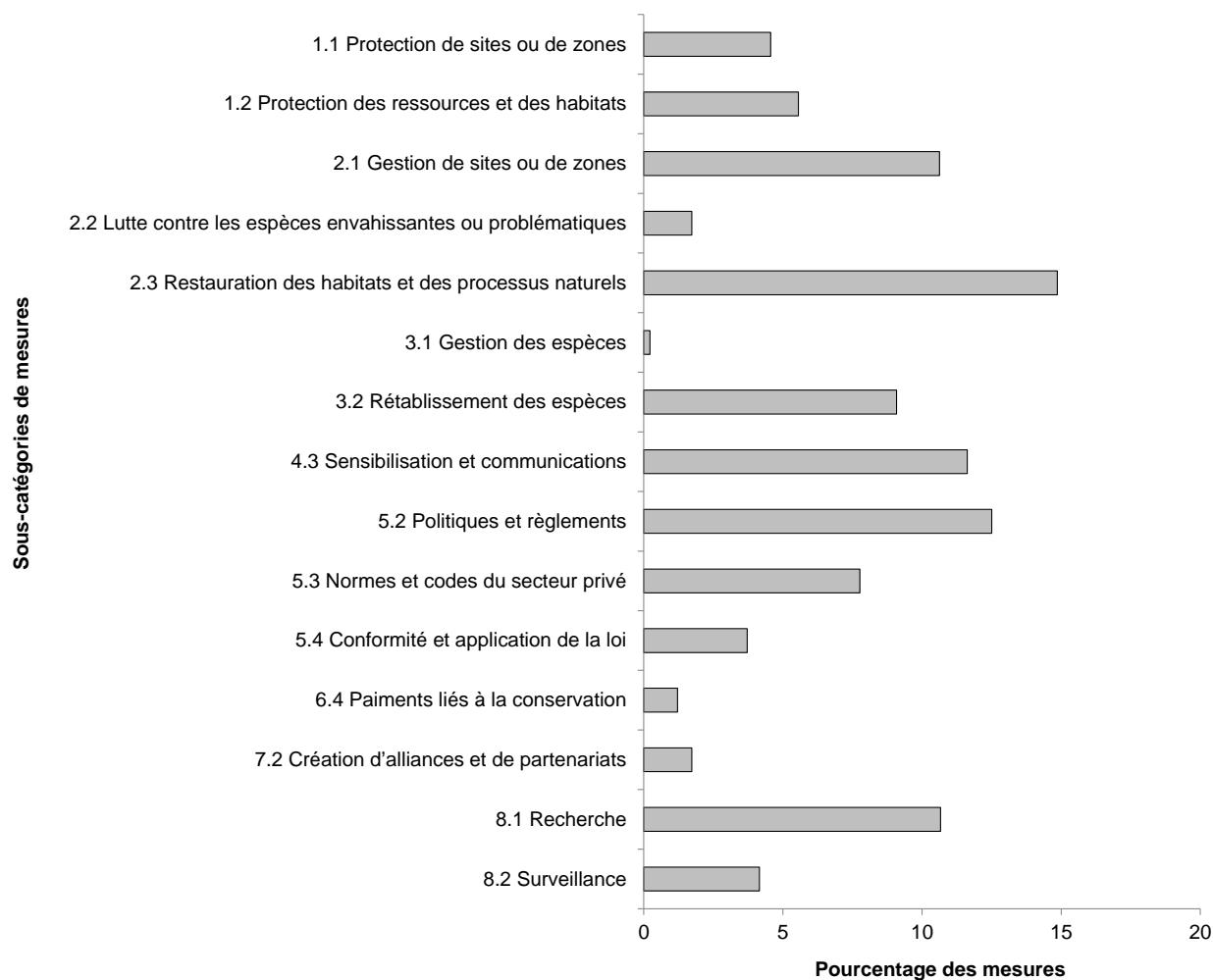
**Figure 7. Pourcentage de tous les objectifs de conservation assignés à chaque catégorie d'objectifs de conservation de la RCO 13-ON**

## **Élément 6 : Mesures recommandées**

Les mesures recommandées ont trait aux activités sur le terrain qui contribueront à l'atteinte des objectifs de conservation (voir la figure 8). Ces mesures sont généralement établies d'un point de vue stratégique, au lieu d'être hautement détaillées et directives. Dans la mesure du possible, les mesures recommandées ont été élaborées pour bénéficier à plusieurs espèces ou pour lutter contre plus d'une menace. Les mesures recommandées renvoient à celles présentées dans les documents de rétablissement des espèces en péril à l'échelle fédérale, provinciale ou territoriale (ou étayent ces mesures), mais sont habituellement plus générales que celles élaborées pour une seule espèce. Toutefois, pour les recommandations détaillées sur les espèces en péril, les lecteurs doivent consulter les documents relatifs au rétablissement publiés par le gouvernement fédéral (Registre public des espèces en péril, 2013) ou ceux du gouvernement provincial (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, 2013b). De même, certaines espèces d'oiseaux terrestres visées dans la présente stratégie sont des espèces d'intendance, selon la définition de Partenaires d'envol (Rich et coll., 2004). Il s'agit d'espèces dont la population est stable ou qui ne présentent aucun enjeu précis lié à la conservation, mais qui dépendent de la RCO 13-ON à un point tel qu'elle joue un rôle important dans leur protection. Ces espèces peuvent ne pas être mises en évidence dans les descriptions des menaces, des objectifs et des mesures dans le présent document, mais elles devraient tirer profit de la mise en œuvre des mesures qui visent de nombreuses espèces.

Les mesures de conservation proposées pour la RCO 13-ON sont diversifiées dans leur approche (figure 8), ce qui démontre la nécessité d'adopter une stratégie à volets multiples pour la conservation de cette région fortement développée. En effet, seule une petite partie des mesures est liée à la protection des terres (mesure de sous-catégorie 1.1) puisqu'une grande majorité des terres dans la RCO 13-ON sont des propriétés privées. La majorité des mesures sont plutôt axées sur la gestion et la restauration de l'habitat (sous-catégories 2.1 et 2.3) pour les espèces prioritaires en faisant participer les propriétaires fonciers et les autres intervenants aux efforts de conservation.

L'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de règlements efficaces (sous-catégorie 5.2), l'élaboration, l'utilisation et la promotion de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) (sous-catégorie 5.3), l'augmentation de la connaissance des enjeux liés à la conservation (sous-catégorie 4.3), la création de partenariats (sous-catégorie 7.2), la détermination des facteurs à l'origine du déclin des populations et l'amélioration des connaissances scientifiques qui soutiennent les décisions en matière de gestion (sous-catégorie 8.1) occupent toutes un rôle de premier plan dans la série de mesures de conservation proposées pour cette région. L'implication des intervenants dans les mesures visant à restaurer la fonction et la résilience des écosystèmes les plus affectés favorise le succès à long terme des mesures de conservation.



**Figure 8. Pourcentage de mesures recommandées par sous-catégorie de mesures dans la RCO 13-ON**

Les sous-catégories « Recherche » et « Surveillance » s'appliquent à des espèces données pour lesquelles on a besoin de plus d'information avant d'établir des mesures de conservation.

## Références

- Brownell, V.R., Riley, J.L. 2000. The alvars of Ontario: significant alvar natural areas in the Ontario Great Lakes Region. Federation of Ontario Naturalists.
- Cadman, M.D., Sutherland, D.A., Beck, G.G., Lepage, D., Couturier, A.R. (éd.) 2007. Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, 2001-2005. Études d'Oiseaux Canada, Environnement Canada, Ontario Field Ornithologists, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Ontario Nature, Toronto (Ont.) xxii + 728 p.
- Canards Illimités Canada. 2010. Southern Ontario Wetland Conversion Analysis, Final Report. Barrie (Ont.) 23 p.
- Cornell Lab of Ornithology. 2013. Birds of North America Online. Accès : <http://bna.birds.cornell.edu/bna/>
- Donaldson, G.M., Hyslop, C., Morrison, R.I.G., Dickson, H.L., Davidson, I. (éd.) 2000. Plan canadien de conservation des oiseaux de rivage. Ottawa (Ont.) : Service canadien de la faune, Environnement Canada. 27 p. Accès : [www.publications.gc.ca/site/fra/402201/publication.html](http://www.publications.gc.ca/site/fra/402201/publication.html)
- Environnement Canada. 2013. Quand l'habitat est-il suffisant?, 3<sup>e</sup> éd. Toronto (Ont.) : Environnement Canada.
- Environnement Canada. 2014. Site Web du Relevé des oiseaux nicheurs de l'Amérique du Nord – Tendances démographiques au Canada, version des données de 2012. Gatineau (Qc) : Environnement Canada.
- Foster, D.R., Donahue, B., Kittredge, D.B., Motzkin, G., Hall, B., Turner, B.L., Chilton, E. 2008. [New England's Forest Landscape. Ecological Legacies and Conservation Patterns Shaped by Agrarian History](#). In: Redman, C.L., Foster, D.R. (éd.) Agrarian Landscapes in Transition. New York (NY) : Oxford University Press, Inc.
- [ICOAN] Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord. 2012. État des populations d'oiseaux du Canada, 2012. Ottawa (Ont.) : Environnement Canada. 35 p.
- Kennedy, J.A., Krebs, E.A., Camfield, A.F. 2012. Manuel pour la mise en place des plans pour la conservation de tous les oiseaux à l'intention des régions canadiennes de conservation des oiseaux. Version d'avril 2012. Ottawa (Ont.) : Service canadien de la faune, Environnement Canada.
- Larson, B., Riley, J.L., Snell, E.A., Godschalk, H.G. 1999. The woodland heritage of Southern Ontario: a study of ecological change, distribution and significance. Federation of Ontario Naturalists.
- Lee, H.T., Bakowsky, W.D., Riley, J., Bowles, J., Puddister, M., Uhlig, P., McMurray, S. 1998. Ecological Land Classification for Southern Ontario: First Approximation and its Application. Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Southcentral Science Section, Science Development and Transfer Branch. SCSS Field Guide FG-02. 225 p.
- Milko, R., Dickson, L., Elliot, R., Donaldson, G. 2003. Envolées d'oiseaux aquatiques : Plan de conservation des oiseaux aquatiques du Canada. Ottawa (Ont.) : Service canadien de la faune, Environnement Canada. 28 p.
- Ontario. Ministère des Finances. 2010. Ontario Population Projections, 2009-2036. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, Toronto.

- Ontario. Ministère des Richesses naturelles. 2008. Science and Information Branch. SOLRIS Technical Team. Accuracy Assessment Report 2: SOLRIS Version 1.2 (publication d'avril 2008). Peterborough (Ont.) 44 p. Accès : [www.mnr.gov.on.ca/en/Business/LIO/index.html](http://www.mnr.gov.on.ca/en/Business/LIO/index.html)
- Ontario. Ministère des Richesses naturelles. 2013a. Liste des espèces en péril en Ontario. Accès : [www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/liste-des-especes-en-peril-en-ontario](http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/liste-des-especes-en-peril-en-ontario)
- Ontario. Ministère des Richesses naturelles. 2013b. Programmes de rétablissement. Accès : [www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Species/2ColumnSubPage/MNR\\_SAR\\_SPEC\\_RCVRY\\_STRAT\\_FR.htm](http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Species/2ColumnSubPage/MNR_SAR_SPEC_RCVRY_STRAT_FR.htm)
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2000. Land Cover Classification System (LCCS). Rome (Italie) : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Accès : [www.fao.org/docrep/003/x0596e/x0596e00.htm](http://www.fao.org/docrep/003/x0596e/x0596e00.htm)
- Panjabi, A.O., Dunn, E.H., Blancher, P.J., Hunter, W.C., Altman, B., Bart, J., Berlanga, H., Butcher, G.S., Davis, S.K., Demarest, D.W., et coll. 2005. The Partners in Flight Handbook on Species Assessment. Partners in Flight Science Committee, Technical Series No. 3. 29 p.
- Partenaires d'envol – Ontario. 2008. Ontario Landbird Conservation Plan: Lower Great Lakes/St. Lawrence Plain (North American Bird Conservation Region 13). Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Études d'Oiseaux Canada, Environnement Canada. 90 p. + annexes.
- Plan conjoint des habitats de l'Est en Ontario. 2007. Ontario Eastern Habitat Joint Venture Five-year Implementation Plan 2006-2010. Environnement Canada, Canards Illimités Canada, Conservation de la nature Canada, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et Habitat faunique Canada. Inédit. 94 p.
- [PNAGS] Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Comité responsable. 2004. Plan nord-américain de gestion de la sauvagine 2004. Orientation stratégique : renforcer les fondements biologiques. Service canadien de la faune, U.S. Fish and Wildlife Service, Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales. 32 p. Accès : <http://nawmp.ca/pdf/04update-fr.pdf>
- Registre public des espèces en péril. 2013. Programmes de rétablissement. Accès : [www.sararegistry.gc.ca/sar/recovery/recovery\\_f.cfm](http://www.sararegistry.gc.ca/sar/recovery/recovery_f.cfm)
- Réseau des aires protégées. 2013. Ontario. [consulté en décembre 2013]. Accès : <http://www.ec.gc.ca/ap-pa/default.asp?lang=Fr&n=A0FC17AA-1>
- Rich, T.D., Beardmore, C.J., Berlanga, H., Blancher, P.J., Bradstreet, M.S.W., Butcher, G.S., Demarest, D.W., Dunn, E.H., Hunter, W.C., Iñigo-Elias, E.E., et coll. 2004. Partners in Flight – North American Landbird Conservation Plan. Ithaca (NY) : Cornell Lab of Ornithology. 85 p. + annexes.
- Riley, J.L., Mohr, P. 1994. The Natural Heritage of Southern Ontario's Settled Landscapes. Document de discussion. Aurora (Ont.) : ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.
- Rodger, L. 1998. Tallgrass Communities of Southern Ontario: A Recovery Plan. Fonds mondial pour la nature. 66 p.
- Ross, K., Abraham, K., Clay, R., Collins, B., Iron, J., James, R., McLachlin, D., Weeber, R. 2003. Plan de conservation des oiseaux de rivage de l'Ontario. Downsview (Ont.) : Environnement Canada. 48 p.
- Ross, R.K., Smith, P.A., Friis, C.A., Morrison, R.I.G., Campbell, B. 2012. Population Trends of Shorebirds in Southern Ontario, 1974-2009. *Waterbirds* 35:15-24.

Snell, E.A. 1987. Répartition et conversion des milieux humides dans le sud de l'Ontario, document de travail numéro 48, Direction générale des eaux intérieures et des terres. Ottawa (Ont.) : Environnement Canada.

Spectranalysis Inc. 2004. Introduction to the Ontario Land Cover Data Base, 2<sup>e</sup> éd., 2000. Outline of Production Methodology and Description of 27 Land Cover Classes. Rapport inédit pour le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

[ZICO] Zones importantes pour la conservation des oiseaux du Canada. 2013. Site Catalogue Query. [consulté en décembre 2013]. Accès : [www.ibacanada.ca/explore.jsp?lang=EN](http://www.ibacanada.ca/explore.jsp?lang=EN)